

YAMAHA
SIDEWINDER
SRX LE DAE 2025

DERNIER MODÈLE
 2025 en inventaire

Financement
à partir de
3,99%*

* Détails chez

TECH
 MINI-MÉCANIQUE

196, ch. Haut de la Rivière, Saint-Pacôme 418 852-2922
www.techminimecanique.com

4093E025

SEMAINE DU 13 JANVIER 2025

Le Placoteux

VOLUME 47, ÉDITION 02
 32 PAGES

Hommages pour
l'ex-député Gilbert
Normand, p. 10

Un référendum à
Saint-Onésime? p. 11

RIVIÈRE-DU-LOUP

TOYOTA

159 A, Fraser, Rivière-du-Loup
418 862-3222

www.rivieredulouptoyota.com

2025 TUNDRA CREWMAX SRS L TRD OFF ROAD
 (avec rétroviseurs de remorquage)

Prix suggéré de **67 983\$** Location à partir de **196\$** / SEM.
 Pour 60 mois
 0\$ d'acompte

2025 TACOMA 4x4 TRD SPORT

C'EST L'HEURE TOYOTA

Toyota Safety Sense

* Pour un temps limité. Photos à titre indicatif. Détails chez Rivière-du-Loup Toyota.

PEA
 protection extra-attentive

0859H0225



**Le Kamouraska
 vu de
 Lachine**

EN PP
3 À 9

Venez me rencontrer
chez

KIA Dubé Kia

M. Stéphane Landry, conseiller
 418 868-9623

7, Côte Saint Jacques, Rivière-du-Loup
 418 860-3542 ♦ 1 888 382-3542

www.dubekia.com

4876H0724

CENTURY 21.

Nord-Sud

AGENCE IMMOBILIÈRE

COURTIER IMMOBILIER

Pour un **SERVICE en OR!**
 Plus de 20 ans d'expertise.

Vous voulez **VENDRE** ou **ACHETER?**
 Contactez-moi!

FRANCE ROY 418 603-2121
 901, 4^e avenue Painchaud, La Pocatière

0098H1724

La puissance d'un groupe

OLIVIER
 KAMOURASKA | CHRYSLER

Venez me rencontrer!

Denys DesRosiers, conseiller aux ventes
 418 633-0273

255, av. Patry, Saint-Pascal (aut. 20, sortie 465)
 418 492-3432 • 1 800 363-3432
olivierkamouraskachrysler.com

0008H2224

CONSULTEZ VOS INFOS À LA SOURCE

Meta censure les médias, dont votre hebdomadaire **Le Placoteux**, en bloquant les nouvelles de ses plateformes Facebook et Instagram.

Restez informé
et ne manquez rien de
l'actualité en vous inscrivant
à notre infolettre.

leplacoteux.com/inscription-infolettre



Le **Placoteux**
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

Quand le Kamouraska inspire une nouvelle génération



redaction@leplacoteux.com

MARC LAROUCHE

Cet automne, un groupe d'élèves du Collège Sainte-Anne de Lachine, dans la région de Montréal, s'est aventuré dans la région du Kamouraska dans le cadre de son programme en entrepreneuriat et développement durable. Ces 33 jeunes du secondaire, inscrits dans une formation de cinq ans, sont venus découvrir les réalités du commerce local, et rencontrer les artisans qui font rayonner notre région.

Pendant trois jours, ils ont parcouru les routes du Kamouraska. Ils ont rencontré des producteurs locaux, posé des questions sur les enjeux de l'agriculture durable, et réfléchi à leur rôle en tant que consommateurs responsables. Chaque arrêt a été pour eux une occasion d'apprentissage.

Leur itinéraire comprenait des arrêts à divers lieux choisis, de Saint-Onésime à Saint-Alexandre-de-Kamouraska, des endroits qui incarnent les valeurs de durabilité et d'innovation que ces étudiants explorent dans leur parcours.

Plutôt que de simplement rapporter leur séjour, *Le Placoteux* a eu l'idée de demander aux élèves de partager eux-mêmes leur regard sur la région, à travers une série de reportages qu'ils auraient eux-mêmes préparés. Cette initiative visait non seulement à encourager leur créativité, mais aussi à nous offrir l'occasion de redécouvrir notre coin de pays à travers de nouveaux yeux. Parfois, il faut

un regard extérieur pour nous rappeler la richesse de ce qui nous entoure. Ici, on voit le fleuve, mais comme il fait partie de notre paysage quotidien, on le regarde peu. N'est-ce pas?

L'idée a immédiatement séduit Marilou Bourassa, enseignante et accompagnatrice du groupe. « Quand on nous a proposé l'idée que nos élèves réalisent des reportages, j'y ai tout de suite vu une occasion en or, affirme-t-elle. Non seulement cela leur permet de développer leur créativité, mais c'est aussi une façon unique de renforcer leur engagement dans le projet en leur donnant une vraie tribune. »

Curiosité et admiration

Ces reportages, réalisés avec enthousiasme par ces jeunes visiteurs, témoignent de leur intérêt, de leur curiosité et de leur admiration pour notre région. Entre réflexions sur les défis des producteurs locaux et émerveillement devant nos paysages, leur travail révèle un mélange d'apprentissage et de passion.

Message de Sylvain Roy, préfet élu de Kamouraska

Quelle superbe initiative de ce groupe de jeunes étudiants de venir à la rencontre des entrepreneurs du Kamouraska! Quel privilège nous avons aussi de les avoir reçus! C'est avec un immense plaisir que je salue cette idée, et que je les remercie de nous avoir choisis.

Leurs reportages, réalisés avec enthousiasme, témoignent non seulement de leur curiosité, mais également de leur appréciation des richesses de notre patrimoine, de notre région et des gens qui la composent.

Nous pouvons constater à quel point leur regard neuf est précieux. Il nous rappelle que parfois, il faut regarder notre propre territoire à travers les yeux d'autrui pour en saisir toute la beauté. En partageant leurs témoignages et leurs découvertes, ces jeunes visiteurs contribuent à alimenter notre sentiment d'appartenance au Kamouraska.

Qui sait, peut-être certains parmi eux auront-ils le bonheur de fonder leur entreprise chez nous, et de contribuer ainsi au merveilleux monde de l'entrepreneuriat de notre région?

Merci à chacun d'entre eux pour leurs témoignages inspirants.



Sylvain Roy, préfet élu de la MRC de Kamouraska. Photo : Archives Le Placoteux



Les auteurs : Tristan Crawford, Maxime Drolet, Lucie Deng, Alice Emanuel et Frédérique Goulet. Photo : Courtoisie

Ce projet a aussi une visée inspirante. Peut-être avons-nous ici les futurs journalistes de demain, déjà en train de poser un regard critique et engagé sur le monde.

« Les élèves étaient emballés. Ils ont réalisé que consommer local, c'est bien plus qu'un slogan : c'est une façon de repenser notre rapport à l'économie et à l'environnement. On espère que ce projet aura un impact durable sur eux. Qui sait, peut-être avons-nous parmi eux de futurs journalistes, des entrepreneurs ou

des défenseurs de l'environnement? Ce qui est certain, c'est qu'ils repartent avec une vision enrichie, et des souvenirs inoubliables », conclut Mme Bourassa.

Voici donc le fruit de leur séjour. C'est un hommage à la beauté et aux enjeux de notre région, vus par ceux qui, pour quelques jours, se sont laissés charmer par le Kamouraska. À travers leurs mots, c'est un Kamouraska vibrant, humain et porteur d'avenir qui se dévoile. Bonne lecture!

VOTRE COUP DE CŒUR de la semaine

Madame Plourde a 100 ans



Le 30 septembre dernier, Mme Carmelle Plourde, résidente de Saint-Denis pendant plus de 60 ans, et maintenant domiciliée à la Résidence Hélène Lavoie de La Pocatière, a célébré ses 100 ans. Famille et amis se sont rassemblés pour fêter cette belle longévité. On la voit ici en compagnie de ses trois fils : Réal, Christian et Rosaire.

La famille a manifesté sa reconnaissance envers les deux députés, le conseil municipal de Saint-Denis, et de nombreux résidents et amis qui ont offert de nombreux hommages à la fêtée.

Un séjour inoubliable pour les entrepreneurs de demain

Kamouraska. Une municipalité du Bas-Saint-Laurent que plus de 20 000 Québécois et Québécoises appellent leur foyer. Des paysages à couper le souffle à perte de vue, et des citoyens qui accueillent leurs visiteurs à bras grands ouverts, comme s'ils étaient de la famille. On le sait, car on l'a vécu.

FRÉDÉRIQUE GOULET ET ALICE EMANUEL

Le 1^{er} octobre, nous avons levé le cap pour Kamouraska. Comme, pour l'année scolaire, nous serons des entrepreneurs spécialisés dans l'événementiel, le développement durable et l'agroalimentaire, quoi de mieux que Kamouraska pour acquérir de nouvelles connaissances?

Avant de plonger dans notre expérience, laissez-nous vous éclaircir sur ce qu'est notre programme, et pourquoi Kamouraska fut une belle opportunité, autant aux yeux de nos enseignantes,

Mme Marilou Bourassa et Mme Andréanne Couture, que pour nous.

L'entrepreneuriat: un programme qui a pour but d'apprendre aux adolescents les piliers de l'univers entrepreneurial, ainsi que les valeurs nécessaires pour s'accomplir dans ce monde. C'est une opportunité parfaite pour les jeunes curieux et ambitieux qui désirent développer et mobiliser leur potentiel.

On maîtrise le développement durable, basé sur le bien-être du futur

collectif, autant individuel qu'en société. Cela peut prendre la forme d'amélioration de la croissance économique, d'environnementalisme, et d'encourager le bien-être collectif. On apprend également l'agroalimentaire et l'événementiel, en partie grâce à notre séjour passionnant à Kamouraska. Plusieurs notions sont mises en avant, comme la promotion des ventes, la gestion de relations professionnelles et le travail collaboratif.

Quand nos coordonnatrices ont opté pour Kamouraska, elles savaient à quoi s'attendre. Le fait que la région soit

reconnue pour «faire les affaires autrement» fut le signal que les commerçants de la municipalité allaient nous offrir des connaissances aussi nouvelles qu'essentielles.

De plus, le fait que la plupart des commerçants de Kamouraska rencontrés priorisent le commerce local, c'était parfait pour notre cours de développement durable. Quoi de mieux que d'interviewer des entrepreneurs en action, tous fiers de servir leur communauté locale? Ça, c'est du vrai développement durable. Être témoin de l'entraide entre les commerçants du coin, c'est encore mieux.

Des visites inspirantes

Durant notre escapade dans le Bas-Saint-Laurent, nous avons pu découvrir cinq commerçants, tous des producteurs agroalimentaires dont deux offrent des services de restauration, qui auront définitivement marqué notre chemin pour nos carrières potentielles en entrepreneuriat.

Nous avons visité La Borderie de Saint-Joseph-de-Kamouraska, la ferme 40 Arpents de Saint-Onésime, La Société des plantes de Kamouraska, Les Petits régals des bois de Saint-Alexandre-de-Kamouraska, et le restaurant Coté Est de Kamouraska.

Un aspect marquant a été la volonté des commerçants de partager leurs connaissances. Grâce à cela, on a pu constater leur implication dans nos apprentissages. Certains ont révélé avoir accepté de nous recevoir, car cela répondait à leur besoin de faire naître des réflexions dans nos têtes par rapport à une meilleure consommation alimentaire pour les générations futures.

Les trois jours durant lesquels nous avons résidé au Motel des Mariniers — qui fut très compréhensif et accueillant envers notre groupe — nous ont non seulement permis d'acquérir des connaissances entrepreneuriales (habiletés financières et sociales, événementiel, ingéniosité et responsabilité), mais nous ont aussi aidés à nous rapprocher en tant que cohorte qui se suivra pendant cinq ans. Notre première année ensemble nous a définitivement soudés, mais on peut vous dire que ce voyage fut un bon coup d'envoi à l'occasion de notre deuxième année!

On a pu avoir une meilleure perspective sur les échanges commerciaux, qu'on parle de transport de produits, de gestion financière, ou de communication entre artisans.

L'événementiel, le clou du spectacle

Il faut se rappeler que chaque commerçant qui nous a accueillis a dû préparer un événement en entier, mettant en valeur entre autres sa compagnie, ses motivations, sa mission, et plein d'autres aspects d'une entreprise auxquels on ne pense définitivement pas toujours quand c'est le temps d'acheter à l'épicerie du coin.

C'était définitivement émouvant de voir où la magie se produit, et de comprendre d'où proviennent nos aliments. Voir comment ils ont réalisé leurs événements promotionnels fut vraiment inspirant pour nos futurs projets. Ça nous a aussi fait découvrir une région québécoise moins connue, en apprendre davantage sur le Québec, rencontrer ceux qui nourrissent nos habitants et comprendre l'importance de notre culture, importante à préserver.

En conclusion, notre groupe a eu la chance d'élargir ses horizons, qu'on parle de goûts culinaires, de rêves en tant que futurs entrepreneurs, ou de sa façon de percevoir le monde. Kamouraska 2024: un séjour inoubliable!



Alice Emanuel



Frédérique Goulet

En prix remis aux gagnants (tes) :

Environ 100 000 \$

De plus, le club Rotary a fait des dons aux organismes suivants :

- La Source
- Association Multi-Défis
- Maison Desjardins des soins palliatifs
- Camp Canawish
- Moisson Kamouraska
- Achat d'équipements
- Ligne de vie du Témiscouata
- Le Dôme
- Société St-Vincent de Paul
- Association des personnes handicapées du Kamouraska
- Cuisines collectives Cabano
- Carrefour d'initiatives populaires de Rivière-du-Loup

Rotary



C.P. 484
Rivière-du-Loup
Québec
G5R 3Z1

Merci à toute
la population
du KRTB!

1155050125 6003H0225_2

Le **Placoteux**
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

409, rue Taché,
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
418 492-2706
Téléc. : 418 492-9706

www.leplacoteux.com

Financé par le
gouvernement
du Canada

Canada

RS RÉSEAU SÉLECT
MÉDIAS MULTIMÉDIAS



Impression **QUÉBECOR**

Média

Distribution
Postes Canada

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Louis Turbide (poste 105)
direction@leplacoteux.com

ADMINISTRATION
Marlyse Sambou (poste 102)
administration@leplacoteux.com

RÉCEPTION / PETITES ANNONCES
Marlyse Sambou (poste 101)
petitesannonces@leplacoteux.com

RÉDACTION
journaliste@leplacoteux.com

Marc Larouche (poste 103)
Rédacteur en chef
Josée Soucy (poste 104)
Journaliste et webmestre

RÉVISEUR
Éliane Vincent

VENTES
Hélaine Pettigrew (poste 108)
helaine@leplacoteux.com

Édith Lévesque (poste 109)
edith@leplacoteux.com

PRODUCTION
Marjorie Ouellet (poste 111)
Coordonnatrice
production@leplacoteux.com

Manon Brousseau (poste 106)
montage@leplacoteux.com

CARICATURISTE : Métyvié

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Jean-Pierre Tirman, président
Gabriel Landry, vice-président
Marjorie Ouellet, secrétaire
Philippe Paradis, administrateur

Édition Kamouraska-L'Islet 19 452 copies

Notre responsabilité pour une erreur ou omission ne peut excéder le montant déboursé par l'annonce. Nous ne pouvons garantir l'exactitude des couleurs imprimées. Toute reproduction intégrale ou partielle du contenu de ce journal est interdite sans l'autorisation de l'éditeur. ISSN 0708-207X. Dépôt légal : 1 trimestre 1979.

Société canadienne des postes envois de publications canadiennes, contrat de vente #0187755.

ABONNEMENT : Pour l'extérieur : 99\$/année, 55\$/6 mois, TPS et TVQ incluses.



Fait de plus de 50%
de papier recyclé.
Merci de recycler
ce journal.

Surprises et découvertes

Je m'appelle Lucie, et il m'arrivait d'être parmi ceux pour qui le développement durable n'était pas un sujet de rêve. C'est donc surprenant que ce voyage ait pu m'ouvrir les yeux sur l'importance du développement durable d'une manière que je n'aurais jamais imaginée. Encore plus surprenant, je trouve maintenant que le développement durable est un sujet essentiel dont il faut prendre connaissance.

LUCIE DENG

Au cours des trois nuits passées à Kamouraska, je me suis sentie de plus en plus connectée à la nature. Et si on se fait aux mots de notre enseignante, Andréanne Couture, la première étape pour être réellement heureux, c'est de ressentir une appartenance profonde à la nature. Et c'est exactement ça qu'on a vécu en se plongeant au cœur d'un territoire si pur et naturel.

Tout le monde était si chaleureux, si ouvert, et même si enthousiaste de nous accueillir que mes amis et moi nous sommes demandé comment nos vies se seraient déroulées si nous avions grandi dans un endroit comme le Kamouraska.

Les plaines donnent cette sensation de liberté qui te donne envie d'y aller te plonger, et de courir à travers avec les animaux. C'est cette sensation de liberté absolue qui t'envahit quand tu te retrouves face à de vastes étendues, sous un ciel bleu qui te donne une sensation de bonheur simple. Kamouraska ressemblait à ces petits villages que l'on voit dans les séries Netflix, où chacun se connaît, et où l'on trouve une chaleur rassurante à chaque coin de rue.

Nous avons vu des entrepreneurs qui s'entraident, et non pas qui se démolissent entre eux, comme on en voit trop souvent. Ils étaient enthousiastes à l'idée de partager leurs savoirs et leurs pratiques, dans un véritable esprit de communauté. C'était une lueur d'espoir de voir ces entrepreneurs désireux de réellement faire une différence.

Au Jardin des Essaimées, où l'on offre des produits en vente libre, la relation de confiance entre la propriétaire Chantal et ses clients m'a profondément marquée. Ce qu'elle m'a fait réaliser, c'est que dans une entreprise, le plus important n'est pas l'argent, mais les vies que tu t'engages à améliorer, les connexions que tu te crées, et le chemin que tu parcoures.

Cette rencontre m'a ramenée deux ans en arrière, quand j'ai choisi de faire partie du programme d'entrepreneuriat de mon école. À l'époque, je ne savais pas exactement pourquoi, mais ce domaine m'attirait. Aujourd'hui, je le comprends. Ça n'a jamais été l'argent qui me motivait, c'était l'impact que je pouvais avoir sur le monde, et ce voyage m'a montré concrè-

tement comment y parvenir.

Dans le fond, le développement durable n'est pas seulement une question d'économiser, ou d'acheter des produits qui durent plus longtemps: c'est un mode de vie, un mode de vie qu'une communauté entière a déjà adopté. Ce voyage nous a ouvert les yeux sur cette réalité, et désormais, nous nous sentons prêts à poursuivre notre parcours dans le cadre de notre cours sur le développement durable, avec de l'espoir renouvelé et des valeurs nouvelles pour nos ambitions futures.

Peut-être que si tout le monde prenait conscience du développement durable, on verrait un ciel aussi clair que celui de Kamouraska, même chez nous à Montréal.



Lucie Deng



La relation de confiance entre la propriétaire du Jardin des Essaimées et ses clients m'a profondément marquée. Photo : Facebook: Jardin des Essaimées



COURS DE NIVEAU SECONDAIRE

ATTEINS TES OBJECTIFS
DE CARRIÈRE ET RÉALISE
TON RÊVE!

OBTIENS LES PRÉALABLES POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE,
LE DES, LE CÉGEP OU LE MARCHÉ DU TRAVAIL!

- Approfondis tes connaissances.
- Aucun test de classement n'est requis.

UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE
ET D'EXPÉRIENCE T'ATTEND!
Nous avons hâte de t'accompagner
dans la réussite de tes études !

INFORMATION
INSCRIPTION

Rivière-du-Loup : 418 862-8277, poste 3610
Saint-Pascal : 418 856-7040, poste 3615
La Pocatière : 418 856-1446, poste 3617

www.educationdesadultes.org



CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES
DE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP

Parcours inattendu, surprises et découvertes

Kamouraska, ce n'était finalement pas juste un joli coin au bord du fleuve Saint-Laurent. Si on a décidé de partir là-bas, c'était surtout pour explorer le développement durable. Un sujet qui, pour être honnête, n'emballait pas toute la classe. Mais ce qu'on ne savait pas, c'est que ce voyage allait nous surprendre bien plus qu'on l'imaginait. Nous sommes deux futurs entrepreneurs, Lucie et Maxime. Laissez-nous partager avec vous notre parcours.

LUCIE DENG ET MAXIME DROLET

Le premier matin, nous avons pris la route pour La Borderie, une ferme qui s'est récemment tournée vers l'agriculture maraîchère pour compléter sa production avicole. Le propriétaire, Clément, nous a chaleureusement accueillis avec une visite

guidée. La ferme débordait de vie, avec ses champs cultivés et ses volailles qui se baladaient en plein air. Clément a ensuite partagé son savoir-faire, son amour pour la terre et son désir d'autosuffisance.



Lucie Deng



Maxime Drolet

À l'heure du dîner, nos enseignantes nous ont menés à la ferme des 40 Arpents, où un repas fait de produits locaux nous attendait. Par exemple, nous avons dégusté des hamburgers aux boulettes à base de bœuf de la ferme. Après le repas, nous avons exploré la ferme. Il y avait une myriade d'animaux tels que des vaches, des bœufs et des porcs.

Finalement, en fin de journée, un arrêt au magasin Maxi s'est imposé pour une activité sur l'achat local, pour nous conscientiser au prix et à la localité des produits, avant de nous rendre au restaurant Grand'Ourse, un restaurant local proche de notre motel.

Le deuxième jour, nous avons commencé par visiter une petite entreprise agricole vendant des semences rares ou exotiques, La Société des plantes de Kamouraska. Leur atelier gourmand est un incontournable si vous passez dans le coin.

Après cette activité, nos ventres grondaient de faim, et ils furent satisfaits chez Côté Est, une cantine certifiée GreenStep, une certification en tourisme durable qui souhaite conscientiser la consommation

locale. La partie la plus mémorable était leur sébaste, et leur inoubliable soupe aux champignons.

Pour clore l'aspect entrepreneurial de notre voyage, notre groupe a mis le cap vers la ferme Les Petits régals des bois, qui produit des sangliers, un peu de volaille et quelques légumes. Après, nous avons marché cinq minutes vers un kiosque local qui s'appelle le Jardin des Essaimées de Saint-Alexandre-de-Kamouraska. Ouvert depuis quelques années, les propriétaires y proposent des légumes et fruits divers en vente libre.

Finalement, nous sommes allés à la poissonnerie Lauzier, un restaurant se spécialisant dans le poisson et les fruits de mer. Le lendemain, notre classe a grimpé à un observatoire de bélugas à Cacouna. On en a eu plein la vue dans un décor majestueux.

Ce voyage était le meilleur jusqu'à présent, mais nous ne pouvons rien dire pour le futur. De plus, l'ambiance de groupe était absolument magnifique, et nous refferions ce voyage à 100 %.



Notre groupe s'est régalé chez Côté Est. On reconnaît à droite la copropriétaire Perle Morency. Photo : Courtoisie

APPEL À TOUS ET À TOUTES RECHERCHE D'ARCHIVES FAMILIALES

PROVENANT DE LA MRC DE L'ISLET



VOTRE ONCLE JOUAIT DU VIOLON DANS
LES VEILLÉES DE FAMILLE? VOTRE GRAND-MÈRE
AVAIT LA PLUS BELLE VOIX DU VILLAGE?



Le Musée de la mémoire vivante, la Seigneurie des Aulnais ainsi que le Musée maritime du Québec sont à la recherche d'archives familiales sous forme d'enregistrements de chansons ou de pièces musicales pour un projet spécial.



Si vous possédez des enregistrements que vous souhaitez partager, merci de contacter Bianka Roy au b.roy@memoirevivante.org ou au 418 358-0518

Neige et Lumières scintille encore

La MRC de L'Islet annonce la tenue de la cinquième édition de Neige et Lumières, une offensive hivernale offrant des installations à la fois magiques et féériques pendant la saison froide.

Jusqu'au 15 mars prochain, les municipalités participantes, leurs commerces et leurs organisations offrent des arrêts bienveillants munis de feux de foyer et de places assises, afin de permettre à la population de s'y rassembler pour profiter de l'hiver. Des lieux lumineux parsèmeront également les quatre coins du territoire, dans le but d'offrir un parcours magique et scintillant à tous les marcheurs.

Parmi les municipalités participantes, notons celles de Tourville,

de Saint-Jean-Port-Joli, de L'Islet, de Saint-Adalbert et de Saint-Pamphile. Une programmation d'activités gratuites sera annoncée en janvier par les organismes Apprendre autrement et L'ABC des Hauts Plateaux, et promet de donner une vague de chaleur à tous les participants.

Pour connaître l'ensemble des arrêts bienveillants et des lieux lumineux inscrits à l'initiative Neige et Lumières, visitez le neigeetlumieres.regionlislet.com.

Source: MRC de L'Islet

Un voyage inspirant

En octobre, j'ai eu l'opportunité de visiter la merveilleuse région de Kamouraska avec ma classe, où nous avons eu l'occasion d'expérimenter de nouvelles choses.

TRISTAN CRAWFORT

Dans cette belle région à la faune et la flore diversifiées, les gens sont particulièrement accueillants. Ce que j'ai aimé plus spécifiquement sont les beaux champs que j'ai traversés, et les beaux oiseaux qui venaient en grands groupes. Nous avons

pu observer beaucoup d'agriculteurs et d'éleveurs qui travaillaient fort pour leurs industries, ce qui a beaucoup contribué au charme de la région. Ils vendaient tous beaucoup de produits intéressants comme le fameux burger des 40 Arpents, ou même les graines de la Société des plantes (fortement recommandé).

Pendant notre séjour, nous avons pu rencontrer des entrepreneurs ambitieux de la région, qui se consacrent entièrement à leurs entreprises. J'ai compris la détermination de travailler de certains des partenaires que j'ai rencontrés, je me suis demandé pourquoi ils faisaient ça. Certains disaient que c'était pour changer leur industrie, mais pour la majorité, c'était pour offrir aux personnes dans la région une offre locale et plus responsable.

C'était impressionnant, parce que je ne savais pas qu'il restait de bonnes personnes qui veulent produire local, et tentent de changer l'industrie alimentaire du Québec. Les visites m'ont inspiré

à commencer à penser à tout ce que ça prenait pour diriger leur entreprise, que ce soit prendre soin de leurs animaux, plantes, préparer et vendre leurs produits. Ils ont dit qu'il fallait avoir plusieurs cercles d'expertises.

Expertise spécialisée

Ils ont parlé d'expertise spécialisée comme lors de leurs études. Un des exemples, Patrick, de la ferme 40 Arpents, qui a fait ses études en production animale à l'Institut de technologie agroalimentaire. Il fallait aussi de la documentation et des certificats comme un certificat du MAPAQ afin de pouvoir vendre des produits transformés.

Ils ont aussi dit qu'il fallait une certaine expérience sur le terrain, où ils peuvent vraiment interagir avec tous les enjeux, par exemple comment maintenir des terres dans des conditions spécifiques, ou prendre soin de certains animaux malades sans avoir accès à un vétérinaire.

Tout ça juste pour acquérir des connaissances qui ne peuvent être apprises dans les salles de classe. Toutes les expériences qu'ils ont vécues ont contribué à la réussite du projet. C'est pour ces raisons que je me vois peut-être plus tard dans un travail en élevage pour voir ces aspects plus en détail.

J'aimerais aussi apprendre le côté manuel des choses, comme attraper les poules qui s'enfuient parce qu'on l'a trop aimé, ou planter et cueillir des plantes de toutes sortes, comme à la Société des plantes, et essayer d'acquérir de nouvelles connaissances.

Pour terminer, je remercie tout le monde à Kamouraska, et je suis très reconnaissant d'avoir vécu cette expérience. Ce voyage est un des plus magnifiques de ma vie, et je souhaite aux partenaires rencontrés que leurs succès se poursuivent dans les années à venir.



Tristan Crawford



La Fée gourmande à Kamouraska. Photo : Tristan Crawford

Revenir à la base

La Borderie est une ferme familiale fondée en 2020 par la famille Clerc à Saint-Joseph-de-Kamouraska. Après s'être rencontrés en 2006 à l'université à Québec, Clément et Élise ont ressenti le besoin de retourner à la terre pour élever leurs enfants en plein air. Ils ont acquis une propriété de 10 acres, rénové les bâtiments, et adopté un mode de vie autosuffisant. Animés par le désir de contribuer à un nouvel écosystème agricole, ils ont lancé La Borderie, une ferme axée sur le bien-être animal et l'agroécologie.

La Borderie élève des poulets et des pintades en pâturage, en mettant l'accent sur une croissance lente et une alimentation sans antibiotiques ni médicaments. La ferme élève également des poules pondeuses, et cultive des petits fruits tels que l'amélanchier, le sureau et le pimbina.

Témoignage de Clément Clerc

« C'est toujours un plaisir de recevoir des groupes, surtout quand il s'agit de

jeunes motivés et intéressés. Le niveau de déconnexion entre ce qu'on a dans nos assiettes et la façon dont cela est produit est tellement important. Alors c'est plaisant de revenir à la base sur ce qu'est une poule, un poulet, l'élevage, l'abattage, la mise en marché. Bref, on a passé une journée magnifique avec des jeunes qui ont montré un très grand intérêt pour notre entreprise et nos valeurs. »



Clément Clerc de La Borderie a beaucoup apprécié la visite de ces jeunes qui lui ont permis de revenir à la base. Photo : Courtoisie

Nos professionnels

Coiffure Expression
1992 Entr.
Service et beauté
Ginette Landry, prop.
282, Principale Est, Sainte-Hélène
418 492-9236

MAISON D'AIDE ET D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE AVEC OU SANS ENFANTS
Peu importe le degré de violence que tu vis. Même si tu ne veux pas quitter ta relation. Même si tu ne veux pas porter plainte. Même s'il ne t'a jamais frappée.
info@lehavredesfemmes.com
418 247-7622

« La joie de vous servir »
Jean-Marie Rossignol
Conseiller en sécurité financière
418 492-3255
Assurance-vie
Protection en cas d'invalidité
Régimes collectifs
Rentés, REER

IMPÔTS
Pour un travail de qualité
Centre Traitement Impôts
(impôts des particuliers)
581 676-1040

Piédestal
Soins podologiques
Bas de compression
Soins de pieds en cabinet
1210, boul. Desrochers
La Pocatière (Qc) GOR 1Z0
www.piedestal.ca
Nathalie Soucy
Infirmière en podologie
418.860.1283

Une rencontre inspirante

La ferme 40 Arpents de Saint-Onésime-d'Ixworth se consacre depuis 2017 à un micro-élevage porcin éthique et respectueux de l'environnement. Les propriétaires, Isabelle Vaillancourt et Patrick Lavoie, produisent annuellement une cinquantaine de porcs nourris au grain biologique et élevés en liberté. La ferme pratique aussi la production maraîchère. Les porcs y contribuent en labourant les parcelles destinées aux cultures, et en enrichissant le sol avec leur fumier.

TÉMOIGNAGE D'ISABELLE VAILLANCOURT ET DE PATRICK LAVOIE

La visite des jeunes entrepreneurs du Collège Sainte-Anne de Lachine à notre ferme a été un moment aussi enrichissant pour eux que pour nous. Dès leur arrivée, nous avons eu à cœur de leur offrir un repas préparé à partir des ingrédients de notre ferme. Voir leurs visages s'illuminer, et entendre leurs commentaires enthousiastes nous a fait chaud au cœur. C'est toujours un plaisir de constater que notre cuisine, ancrée dans le respect de nos produits, apporte du bonheur à ceux qui y goûtent.

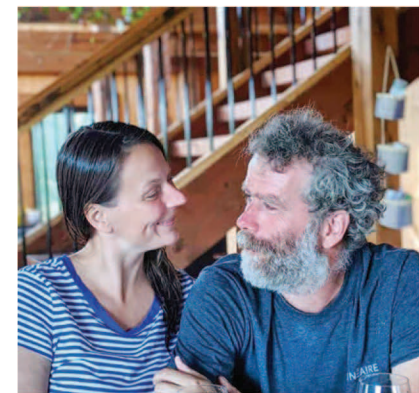
Après ce repas convivial, nous les avons guidés à travers notre ferme, partageant avec eux notre quotidien, nos pratiques, et surtout les valeurs qui nous animent. Nous pratiquons une agriculture que nous voulons saine et respectueuse du vivant. Pour nous, il ne s'agit pas seulement de produire des aliments, mais de préserver une qualité de vie qui nous permet d'exercer notre métier avec passion et sérénité. Nous leur avons expliqué que notre modèle entrepreneurial est hors norme : nous ne cherchons pas la

croissance à tout prix. Au contraire, notre objectif est de diversifier nos revenus, et de limiter autant que possible l'achat d'intrants, pour rendre notre ferme autonome et durable tout en conservant un équilibre de vie.

Ces échanges avec ces jeunes allumés ont été d'une grande richesse. Leur curiosité, leurs questions pertinentes et leur ouverture d'esprit nous ont profondément touchés. Inspirer la relève est une source de motivation immense pour nous, et nous croyons sincèrement que cette visite leur a permis de repartir avec quelques graines d'idées nouvelles semées dans leurs esprits.

Nous sommes convaincus que les jeunes du Collège Sainte-Anne de Lachine feront leur chemin en gardant en tête l'importance de conjuguer travail, passion et respect de l'environnement. Cette

rencontre fut pour nous bien plus qu'une simple visite: un véritable échange humain et porteur d'avenir.



Isabelle Vaillancourt et Patrick Lavoie ont été touchés par la visite des jeunes entrepreneurs. Photo: Page Facebook de la ferme 40 Arpents

La Société des plantes de Kamouraska: une semence d'histoire et d'avenir

Fondée en 2002, la Société des plantes est plus qu'une entreprise agricole: c'est un projet visionnaire enraciné à Kamouraska. À l'origine, le collectif se concentrait sur la préservation des semences patrimoniales, un héritage culturel et biologique qu'il était urgent de sauvegarder. L'idée était de produire des semences biologiques adaptées au climat québécois, et de les rendre accessibles aux jardiniers amateurs et professionnels.

MARC LAROUCHE

Aujourd'hui, la Société des plantes est une référence en matière de biodiversité agricole. Chaque année, des dizaines de variétés de légumes, de fleurs et d'herbes sont cultivées, récoltées et soigneusement triées sur place. Les semences offertes sont issues de pratiques écologiques, sans aucun traitement chimique, pour garantir la pureté et la résilience des cultures.

L'entreprise s'inscrit également dans un mouvement éducatif. Par des ateliers et des partenariats, elle sensibilise la population à l'importance de préserver les semences locales, indispensables à notre autonomie alimentaire. Il va sans dire que l'entreprise a été enchantée de recevoir

les jeunes entrepreneurs.

Témoignage de Patrice Fortier

Lors de la visite des jeunes entrepreneurs, il était impossible d'aborder la question du rôle des semences dans le système alimentaire, et dans la culture en général, sans une bonne base théorique. Nous les avons initiés à cet univers tout en déambulant dans les parcelles du jardin. Nous avons abordé les questions de la sélection génétique, de l'adaptation aux changements climatiques, tout en nous penchant sur les multiples facettes de l'entrepreneuriat agricole, de la gestion de l'inventaire des semences au marketing. Tout un programme!

Après les avoir bien saoulés de mots, une pause de théorie était nécessaire! Nous les avons initiés à la finition et au contrôle de qualité de nos produits, en leur faisant trier manuellement un lot

de pois fraîchement récoltés, histoire qu'ils aient au bout des doigts la matière concrète dont on venait de parler. Nous avons vraiment été enchantés de ces échanges productifs pour tous.



Les jeunes ont beaucoup appris en déambulant dans les champs. Photo: Patrice Fortier



12H D'IMPRO

SAMEDI 25 JANVIER 2025
Au Cégep de La Pocatière

**INITIATION
OU
PERFECTIONNEMENT**

0228E025_3

0228E025_3

Inscriptions
jusqu'au 17 janvier 2025
*Places limitées



12 02 25



Primaire - 8 à 12 ans	→ AM
Secondaire - 12 à 14 ans	→ PM
Secondaire - 15 à 17 ans	→ PM
Collégial - 17 ans et plus	→ SOIR

Les Petits régals des bois, un partage passionné

C'est une petite ferme nichée à Saint-Alexandre-de-Kamouraska, qui élève avec soin sangliers, coqs à chair, porcs, bœufs et cailles. Depuis 2016, son objectif a toujours été de produire des aliments de qualité en respectant le bien-être des animaux. Tout ce que produit l'entreprise est local, artisanal, et surtout fait avec passion. Mais ce qui lui apporte encore plus de joie, dit la propriétaire Glennis Ouellet, « c'est d'accueillir des visiteurs, particulièrement des enfants ».

MARC LAROUCHE

Témoignage de Glennis Ouellet

Quand un groupe d'étudiants d'un programme de Lachine est venu nous visiter, ce fut une journée remplie d'émotions et de découvertes. Ces jeunes — ou comme je les appelle, ces enfants — sont arrivés avec une curiosité débordante. C'est fascinant de voir des jeunes poser autant de questions précises et spontanées. Chaque question, qu'elle soit sur le comportement des sangliers ou sur la transformation de nos produits, nous

rappelle pourquoi nous partageons notre quotidien.

Nous leur avons fait découvrir la vie de la ferme. Les sangliers, bien sûr, ont volé la vedette. Ils fascinent toujours par leur nature semi-sauvage. « Les sangliers, c'est dangereux? », nous demandent souvent les jeunes. On leur explique que ce ne sont pas des animaux agressifs. Ils sont comme des renards prudents : s'ils se sentent en sécurité, ils sont curieux et s'approchent volontiers. Les enfants les observent avec

des yeux brillants, souvent impressionnés par leur allure robuste et leur comportement calme.

De belles valeurs

Nous avons aussi parlé de nos autres animaux, et de notre philosophie d'élevage. Tous nos animaux vivent en pâturage, avec des espaces pour se cacher ou se réfugier, selon leurs besoins. Ici, ils font ce qu'ils veulent, à leur rythme. C'est important pour nous de transmettre ces valeurs aux jeunes, pour qu'ils comprennent qu'une production respectueuse est possible et bénéfique.

Mais ce n'est pas seulement la ferme qui les a captivés. Ils ont découvert que même la graisse de sanglier peut être transformée en savon par une de nos collaboratrices. Valoriser chaque partie de l'animal, c'est une façon de respecter ce qu'il nous donne. Nous avons aussi

partagé des échantillons de nos produits comme la viande, les œufs, et même des fruits de notre verger de genévriers.

Ce genre de visite est pour nous une occasion précieuse de transmettre un savoir souvent méconnu. Nous avons vu des visages s'illuminer lorsqu'ils comprenaient le lien entre ce qu'ils mangent et la vie des animaux à la ferme. Peut-être que parmi eux se trouve un futur agriculteur ou une future agricultrice qui choisira cette voie grâce à une visite comme celle-ci. La vie à la ferme est un mode de vie qui demande du temps, de la patience, mais surtout de la passion. Chaque fois que nous ouvrons nos portes, c'est une chance de partager cette passion et, espérons-le, d'en inspirer d'autres à voir la beauté dans une agriculture de proximité. Accueillir ces jeunes fut un bonheur partagé.



Le groupe a été très curieux. Photos : Glennis Ouellet



LA CHRONIQUE DE

Roméo Bouchard

romeobouchard@hotmail.ca

2025 : le roi Trump et le prophète Elon

Point n'est besoin de chercher longtemps pour deviner ce qui va nous préoccuper au cours de la prochaine année. Une tornade mondiale va toucher terre le 20 janvier avec l'entrée en fonction du nouveau président des États-Unis, Donald Trump, et de son mentor Elon Musk.

À la tête du pays, de l'économie et de l'armée des plus puissants du monde, Trump ne cache pas son intention d'intervenir partout à sa guise comme un éléphant dans un magasin de porcelaine, et son nouveau mentor, Elon, se fait partout le prophète d'un monde nouveau où le privé, la richesse, les robots et la fuite en avant dans l'espace remplaceront la providence et la justice de l'État. Nous entrons ouvertement dans une ère d'apocalypse et de science-fiction dans laquelle l'idée même de démocratie, de solidarité et de justice sociale semble s'estomper.

Principales cibles menacées

La première cible touchée sera la lutte déjà fragile contre le réchauffement du climat, et contre la dégradation de l'environnement résultant d'une croissance illimitée et irresponsable de la production et de la consommation. Les États-Unis sont le pays qui émet le plus de GES par habitant (18 tonnes). Or Trump ne croit qu'au pétrole, Musk se prépare à fuir sur Mars, et les deux n'en ont que pour le capitalisme sauvage sur terre, dans les mers et dans les airs. Tout l'effort mondial pour contrer la crise environnementale risque d'être saboté impunément.

La seconde cible sera l'État-providence et la démocratie. On est tous d'accord qu'il y a souvent trop d'État, surtout trop d'État dirigiste. Mais de là à laisser libre cours à ceux qui exploitent à leur profit le bien collectif, sans donner droit de parole au peuple et sans assurer un minimum d'égalité sociale, il y a un fossé, et c'est celui de la dictature des riches. Les Américains sont déjà un des peuples où les inégalités sociales sont les plus grandes, et le filet social le plus mince. On peut craindre pour eux, mais

le modèle états-unien risque de miner encore davantage les modèles sociodémocrates ailleurs dans le monde. Déjà, les partis d'extrême droite sont en progrès partout.

Une troisième cible concerne la solidarité entre les peuples. Pour Trump, c'est l'Amérique d'abord. Certes, le libre-échange s'est souvent fait au détriment des peuples pauvres. Mais Trump est prêt à saborder brutalement la solidarité mondiale en reniant les ententes de libre-échange et les organismes internationaux, en imposant des tarifs assassins aux produits étrangers, en fermant ses frontières à l'immigration sans discernement, en abandonnant à eux-mêmes les peuples livrés à la convoitise des États totalitaires. En un mot, la loi du plus fort.

Une quatrième cible qui est dans la mire de Trump et de ses troupes conservatrices regroupe un ensemble de valeurs et d'institutions essentielles à nos libertés démocratiques : l'indépendance du système de justice et des réseaux d'information, l'autorité de la science, le droit des femmes et des minorités sexuelles et culturelles. Déjà, on voit proliférer au grand jour les propos racistes, les théories du complot, les faits alternatifs, les croyances religieuses rétrogrades, les lois antiavortement, les discours masculinistes, et le contrôle des masses par les algorithmes.

Capitalisme, extractivisme, absolutisme, isolationnisme, conservatisme à outrance : voilà ce à quoi il faut s'attendre après le 20 janvier. Les images qui nous viennent en tête sont bibliques : le Chaos, l'Apocalypse, le Déluge, la tour de Babel, et pour le prophète Elon, Élisée montant au ciel dans un char de feu!

Il faut faire face à la tempête!

LES ARTS DE LA SCÈNE EN COLLABORATION AVEC Le Placoteux L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD Partenaire saison COOP MONTMAGNY CAP-SAINT-IGNACE VOUS PRÉSENTENT



HEART OF GOLD - HOMMAGE À NEIL YOUNG

La pandémie n'a pas eu que des effets néfastes! Quatre musiciens chevronnés de Lévis et grands fans de Neil Young ont décidé de marier leurs passions communes pour créer un spectacle acoustique basé sur cette icône de la musique folk nord-américaine.

Daniel Lizotte (Deadlock – guitare, harmonica, voix principale), Denis Viel (Songs of Mercy – pedal steel guitar, dobro accordéon, voix), Francis Leblond (Time it Was – basse, voix) et

Michel Roy (Kevin Parent - batterie, voix) ont donné naissance au projet Heart of Gold.

De Heart of Gold à Harvest Moon, en passant par Comes a Time, Southern Man et Like a Hurricane, les amateurs de Neil Young pourront apprécier une interprétation chaleureuse, livrée en toute simplicité.

À voir le 18 janvier 20 h dans l'intimité de la salle Promutuel Assurance!



ADLS.CA | 418 241-5799



4560E025



Me Francis Paradis, avocat

LE FARDEAU DE PREUVE EN MATIÈRE CIVILE ET CRIMINELLE

Il n'est pas rare de voir un geste de nature criminelle être poursuivi autant devant les tribunaux criminels que les tribunaux civils, notamment en matière de méfait ou d'agression physique et sexuelle.

Quelle est la différence et quel est l'avantage de soumettre un crime devant deux instances?

La justice criminelle vise à dénoncer et sanctionner un crime et l'accusé, une fois déclaré coupable, se verra imposer une peine pouvant aller jusqu'à l'emprisonnement ferme. Le but ultime étant de dissuader quiconque de commettre le même comportement.

Au niveau de la justice civile, la procédure intentée par la personne ayant subi un préjudice visera à obtenir une réparation monétaire pour compenser ce qui a été subi.

Par exemple, quelqu'un qui brise la fenêtre d'un commerce pourra être accusé de méfait devant la Chambre criminelle et être poursuivi également devant la Chambre civile par le propriétaire du commerce qui désire se faire rembourser le coût occasionné par la réparation de la fenêtre. Également, dans les médias actuellement, nous pouvons constater que certaines causes d'agression sexuelle se déroulent autant devant les tribunaux criminels que les tribunaux civils.

En matière criminelle, le fardeau de preuve est beaucoup plus élevé, de sorte que le tribunal doit être convaincu hors de tout doute raisonnable que l'infraction a été commise avant de condamner un accusé. Cela s'approche très près d'une quasi-certitude. Ainsi un accusé dont la version n'est pas crue par le tribunal pourrait tout de même être acquitté si sa version disculpatoire s'avère vraisemblable et plausible.

À l'inverse, en matière civile, le fardeau de preuve est celui de la prépondérance des probabilités. Il suffira que le tribunal soit convaincu qu'il est plus probable qu'improbable qu'un geste ait été commis pour condamner l'individu poursuivi. En terme vulgarisé, cela pourrait équivaloir à être convaincu à 51 %. Ainsi, il peut arriver que quelqu'un soit acquitté en matière criminelle, mais tout de même condamné en matière civile.

Dans tous les cas, que vous soyez en poursuite ou en défense, il est préférable de consulter un avocat avant de vous engager dans ce processus qui nécessite souvent l'accompagnement d'un professionnel.

BILP
AVOCATS
La Pocatière : 418 371-3114
Montmagny : 418 248-3114
btlpavocats.com



presse@leplacoteux.com

JOSÉ SOUCY

Triste nouvelle en ce début d'année 2025. L'ex-député de la défunte circonscription fédérale de Bellechasse-Etchemins-Montmagny-L'Islet Gilbert Normand est décédé le 1^{er} janvier d'un cancer généralisé.

Né à Montmagny le 31 mars 1943, Gilbert Normand devient membre du Collège des médecins du Québec en 1970, et pratique la médecine pendant plus de vingt-cinq ans. Il entame ensuite sa carrière politique en devenant maire de la Ville de Montmagny en 1985, poste qu'il occupera jusqu'en 1993. Lors des élections de 1997, il devient député du Parti libéral dans la nouvelle circonscription de Bellechasse-Etchemins-Montmagny-L'Islet. Réélu en 2000, il ne se représenta toutefois pas en 2004.

Durant son passage à la Chambre des communes, il fut secrétaire d'État en matière d'Agriculture, d'Agro-alimentaire et de Pêches et Océans de 1997 à 1998, et secrétaire d'État en matière de Sciences, Recherche et Développement de 1999 à 2002.

Un médecin apprécié

Contactée par *Le Placoteux*, sa fille Marie-Josée Normand a d'entrée de jeu rappelé le parcours de son père dans le domaine de la santé. «Combien de fois on m'a parlé de lui en termes élogieux en lien avec son travail de docteur! Certains me disaient même, littéralement, que leur

vie avait été sauvée grâce à ses interventions», résume-t-elle avec émotion.

Mme Normand — qui a bien failli devenir députée libérale de la circonscription de Montmagny-L'Islet-Kamouraska-Rivière-du-Loup en 2015, ayant été battue de justesse par le conservateur Bernard Généreux — s'est aussi rappelé quelques bons coups de son paternel en politique : «Lorsque mon père, à titre de maire de Montmagny a logé gratuitement Jean-Paul Riopelle dans la maison construite jadis pour sir Étienne-Paschal Taché — alors propriétaire de la Ville —, beaucoup de gens ont critiqué ce geste. Pourtant, cette décision a fait énormément connaître la région, et plusieurs personnes importantes sont passées par Montmagny pour venir rencontrer le célèbre artiste. Aujourd'hui, le nom de Riopelle est sans l'ombre d'un doute associé à notre région.»

Elle conclut en se souvenant que «c'est aussi grâce à Gilbert Normand qu'il y a eu le réaménagement du quai de Saint-Jean-Port-Joli. Mon père trouvait inconcevable que cette infrastructure aux abords du Saint-Laurent ne puisse accueillir de bateaux».

Jean Chrétien se souvient

À l'annonce du décès de Gilbert Normand, *Le Placoteux* a contacté celui qui était son chef de parti et premier ministre du Canada durant ses années comme député. Jean Chrétien s'est montré très généreux en rendant un hommage sincère à son ancien collègue.

JOSÉ SOUCY

Monsieur Chrétien avait déjà pris la peine de contacter la conjointe de monsieur Normand, Line Anctil, et sa fille Marie-Josée Normand pour leur exprimer ses condoléances. Il a raconté au journal, avec sa verve habituelle, la relation qu'il a eue avec Gilbert Normand, et l'impact que ce dernier a eu au sein de la grande famille libérale.

«C'était une bonne prise pour nous en 1997. Étant un ancien maire et étant toujours médecin, sa candidature nous a aidés à trouver d'autres bonnes candidatures dans les milieux ruraux. C'était par ailleurs un homme plaisant à côtoyer et compétent. Ce n'est pas pour rien que je l'ai nommé secrétaire d'État à quelques reprises», a-t-il déclaré en offrant respectueusement ses condoléances aux amis

et à la famille du défunt, ainsi qu'aux citoyens de la région.

Bernard Généreux réagit

L'actuel député de Montmagny-L'Islet-Kamouraska-Rivière-du-Loup, le conservateur Bernard Généreux, a quant à lui salué le travail accompli par Gilbert Normand, autant pour son parcours en médecine que pour celui en politique. «C'est avec une profonde tristesse que je viens d'apprendre le décès de Gilbert Normand. Il a été un défenseur passionné de sa ville et de sa région. Son engagement envers la communauté, et son rôle en tant que secrétaire parlementaire en agriculture et à l'innovation témoignent de son dévouement et de sa vision pour un avenir meilleur. Je désire transmettre mes plus sincères condoléances à sa

DÉCÈS DE GILBERT NORMAND La Côte-du-Sud perd un allié

Dernier hommage

Il sera possible de rendre un dernier hommage à Gilbert Normand le vendredi 24 janvier 2025, lors de son exposition en chapelle ardente, de 19 h à 22 h dans le hall de l'hôtel de ville de Montmagny situé au 143, rue Saint-Jean-Baptiste Est.

La famille accueillera ensuite parents et amis le samedi 25 janvier à partir de midi à la Maison funéraire Laurent Normand située au 115, rue Saint-Louis à Montmagny. Le service religieux sera célébré à 15 h en l'église Saint-Thomas de Montmagny, suivi de l'incinération. Les cendres seront déposées ultérieurement au cimetière de Montmagny.



Gilbert Normand aura laissé sa marque autant comme médecin que comme député. Photo : YouTube

famille, ainsi qu'à tous les citoyens de Montmagny-L'Islet qui pleurent la perte d'un homme exceptionnel. Son héritage et son impact continueront de vivre dans nos cœurs et nos esprits. Reposez en paix, docteur Normand. Votre contribution à notre région ne sera jamais oubliée», a-t-il déclaré sur sa page Facebook.



L'ex-premier ministre du Canada Jean Chrétien. Photo : Jason Paris - flickr

Une pétition circule à Saint-Onésime pour demander la tenue d'un référendum

Les localités de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et de Saint-Onésime-d'Ixworth sont toujours dans le projet de regroupement avec la ville de La Pocatière. Toutefois, du côté de Saint-Onésime, une pétition circule présentement au sein de la population afin de demander aux autorités municipales la tenue d'une consultation populaire sur le sujet.

JOSÉ SOUCY

Selon l'instigateur de la pétition, Denis Miville, la population ne serait pas systématiquement contre le projet de regroupement, mais souhaiterait en contrepartie être consultée sur l'avenir de la municipalité. « Je devrais être en mesure de déposer la pétition à la séance du conseil du mois de février. Jusqu'à maintenant, sans avoir terminé, les gens semblent généralement vouloir être directement consultés sur le sujet, car ils estiment qu'il revient à la population locale de décider », explique-t-il au *Placoteux*.

Il faut dire que le projet de fusion a perdu quelques plumes depuis le début. Des sept municipalités initialement parties prenantes de la démarche, il n'en reste désormais que trois puisque Rivière-Ouelle, Saint-Denis-De La Bouteillerie, Saint-Pacôme et Saint-Roch-des-Aulnaies ont décidé de se retirer du processus.

Au Québec, rappelons-le, la *Loi sur l'organisation territoriale municipale* encadre le processus de regroupement des

municipalités. Selon cette loi, les conseils municipaux peuvent adopter, à la majorité absolue de leurs membres, un règlement autorisant la présentation d'une demande commune de regroupement au gouvernement. La loi ne rend ainsi pas obligatoire la tenue d'un référendum pour approuver un tel regroupement. Toutefois, le ministre des Affaires municipales peut, s'il le juge approprié, ordonner la consultation des personnes habiles à voter des municipalités concernées par le biais d'un scrutin référendaire.

Élection référendaire?

Denis Miville, qui a été candidat à la mairie de Saint-Onésime-d'Ixworth en 2021, compte bien se représenter en novembre 2025, mais cette fois-ci avec une équipe. Il souhaite donc qu'il y ait un référendum sur le sujet avant la tenue des prochaines élections municipales, ou à tout le moins que les autorités attendent les résultats du prochain scrutin avant de

se prononcer officiellement.

« Je suis contre la fusion, car nous n'avons pas obtenu de réponses satisfaisantes à plusieurs de nos interrogations, notamment, lorsqu'on nous dit qu'on va sauver 80 000 \$ en salaires pour les élus, alors que présentement on paye moins de 30 000 \$ à Saint-Onésime. Qui plus est, comment va être répartie la dette de la nouvelle ville, alors que La Pocatière est beaucoup plus endettée que notre municipalité? J'ai également demandé combien les élus seront payés dans la nouvelle entité, et on me répond que ça va être aux nouveaux élus de décider. Il manque visiblement de transparence dans ce projet de regroupement, et présentement, avec les arguments amenés, on n'a pas réussi à me convaincre », ajoute M. Miville.

Rappelons que selon le document de référence répondant à plusieurs des questions soulevées par la population, le regroupement pourrait permettre de réaliser des économies d'échelle notables. Les études préliminaires démontrent notamment que la mise en commun des ressources humaines, matérielles et financières permettrait de réduire les coûts de fonctionnement. La consolidation des achats, par exemple, pourrait entraîner des réductions de coûts grâce à des volumes

plus importants, et à un meilleur pouvoir de négociation avec les fournisseurs.

Le conseil de Saint-Onésime, soulignons-le, n'a pas encore statué sur la tenue d'un référendum sur cette question, mais ne ferme toutefois pas la porte à cette avenue.

Départ du maire Pilotto

Selon Denis Miville, l'actuel conseil de Saint-Onésime-d'Ixworth aurait attendu moins de 12 mois avant les prochaines élections municipales avant d'officialiser le départ du maire Benoît Pilotto ayant eu lieu au mois de décembre dernier, pour ne pas être obligé de déclencher une élection partielle à ce poste. Selon la loi municipale concernant cet enjeu, la tenue d'une élection partielle n'est en effet pas obligatoire dans ce délai. Présentement, c'est la conseillère numéro 1, Cathy Fontaine, qui est mairesse suppléante.



Denis Miville. Photo : Archives Le Placoteux

Assemblée de consultation publique Processus d'adoption du plan et des règlements d'urbanisme

L'aménagement et le développement du territoire vous intéressent?

Vous voulez partager votre vision et vos attentes avant la finalisation du plan et des règlements?

Lundi 20 janvier 2025 - 19 h

- Salle du conseil
- 412, 9^e rue boulevard Desrochers, La Pocatière

Nous vous attendons en grand nombre!

La Pocatière

Selon Bernard Généreux, Justin Trudeau cherche à gagner du temps

Le premier ministre du Canada Justin Trudeau a annoncé le 6 janvier qu'il quittera son poste dès la nomination de son successeur à la tête de son parti, tout en prorogeant la session parlementaire jusqu'au 24 mars. De ce fait, il met fin à la session en cours sans dissoudre la législature, tout en évitant que l'opposition fasse tomber son gouvernement. Pour le député de Montmagny-L'Islet-Kamouraska-Rivière-du-Loup, le conservateur Bernard Généreux, le premier ministre s'accroche au pouvoir au moment où le pays vit une crise sans précédent.

JOSÉ SOUCY

Les négociations en cours avec la nouvelle administration états-unienne et le Président Trump, l'économie canadienne fragile, la hausse de la criminalité et les défis liés aux frontières rendraient primordiale, selon le député, l'arrivée d'un nouveau gouvernement. «Ce sont des élections qu'il aurait dû déclencher! Au lieu de partir, comme souhaité par une majorité de Canadiens, Justin Trudeau gagne du temps au moment où le pays est en forte situation de vulnérabilité. En plus, il ferme le parlement», dit-il, exaspéré, au *Placoteux*.

Trump en rajoute

Donald Trump, le président élu des États-Unis, à la suite de l'annonce de Justin Trudeau, a réaffirmé son intention d'annexer le Canada pour en faire le 51^e État des États-Unis, attestant que cela renforcerait la défense contre «la menace constante des navires russes et chinois qui les encerclent». Selon lui, une telle annexion permettrait également d'éliminer les tarifs douaniers, tout en étant bénéfique pour les Canadiens, puisque ceux-ci payeraient moins d'impôts. «Ensemble, quelle grande nation ce serait!», a-t-il écrit sur les réseaux sociaux.

Une course inutile

Bien que les détails de la prochaine course à la chefferie du Parti libéral du Canada ne soient pas encore connus, les noms qui circulent pour remplacer Justin Trudeau sont, selon Bernard Généreux, identifiés aux politiques du premier ministre actuel. «Tout le monde s'accorde pour dire que le gouvernement libéral est à bout de souffle. Remplacer Justin Trudeau ne changera rien au fait que l'équipe actuelle est la même qui a engen-

dré les problèmes que nous rencontrons aujourd'hui.»

Les noms qui circulent sont ceux de Mark Carney, conseiller de Justin Trudeau et ancien gouverneur de la Banque du Canada; de Chrystia Freeland, ex-ministre des Finances et ex-vice-première ministre; de Dominic LeBlanc, actuel ministre des Finances; de Mélanie Joly, ministre des Affaires extérieures; de François-Philippe Champagne, ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie; d'Anita Anand, ministre des Transports; ainsi que celui de l'ancienne première ministre libérale de la Colombie-Britannique, Christy Clark.

Le chef conservateur Pierre Poilievre abonde quant à lui dans le même sens que son député de la circonscription locale : «Tous les députés libéraux, ministres et candidats à la chefferie du parti ont aidé Justin Trudeau à briser ce pays au cours des neuf dernières années.»

Les trois partis d'opposition représentés à la Chambre des communes (PCC, BLQ, NPD) s'accordent pour renverser le gouvernement libéral à la première occasion, et ce, dès la reprise des travaux parlementaires.

Prêt pour les prochaines élections

Bernard Généreux, dont l'association de comté dispose d'une cagnotte de 65 000 \$ pour faire la prochaine campagne électorale, estime être en très bonne posture pour remporter le nouveau comté de Côte-du-Sud-Rivière-du-Loup-Kataskomiq-Témiscouata. «Nos sondages internes sont excellents, ce qui comprend aussi le secteur du Témiscouata. Même si nous ne pouvons pas travailler directement dans cette zone pour le moment, des contacts ont déjà été établis avec des

organisateurs locaux», précise-t-il.

M. Généreux croit également que son association politique est la seule de la région à être prête à se lancer dans une campagne électorale. «Le Bloc québécois n'a pas encore de candidat dans le comté, comme par ailleurs le Parti libéral et le NPD, sans parler des finances des deux derniers qui sont pratiquement inexistantes.»

En effet, dans son dernier rapport complet datant de 2022 sur le site d'Élections Canada, l'association libérale disposait d'un modeste, montant de 625 \$, alors que pour l'association régionale néo-démocrate, dans un rapport financier da-

tant de 2023, était en dette de 21,43 \$. Aucune donnée financière n'est disponible pour l'association bloquiste du secteur.

Avantage Généreux

En plus de son budget considérable, selon le site de projection électorale Québec 125 pour le Canada, le conservateur Bernard Généreux a 99 % des chances de remporter la circonscription de Côte-du-Sud-Rivière-du-Loup-Kataskomiq-Témiscouata, avec 51 % des intentions de vote. Le Bloc québécois arrive deuxième en récoltant 31 %. Le Parti libéral du Canada n'obtient que 9 % alors que le NPD récolte 4 % des intentions de vote.



Bernard Généreux. Archives Le Placoteux

Les centres de services scolaires du territoire devront couper 1 775 000 \$

Les Centres de services scolaires de Kamouraska-Rivière-du-Loup et de la Côte-du-Sud, à l'instar des autres centres au Québec, ont été sollicités par le gouvernement du Québec pour contribuer à l'effort de réduction des dépenses en éducation. Les deux entités scolaires du territoire devront ensemble couper 1 775 000 \$.

Pour l'année financière se terminant le 31 mars 2025, le Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup prévoit un plan de réduction des dépenses s'élevant à 800 000 \$. Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud (CSSCS) prévoit quant à lui réduire de 975 000 \$ ses dépenses.

«Considérant que la majorité de nos activités sont liées à des services pour lesquels du personnel a été engagé jusqu'à la fin de l'année scolaire, un plan de réduction des dépenses à cette période de l'année constitue un réel défi», souligne M. Antoine Déry, directeur général du Centre de services scolaires Kamouraska-Rivière-du-Loup.

Chaque organisation prendra le temps d'étudier la situation. Malgré ce contexte budgétaire, les directions générales des CSS réitèrent leur volonté de minimiser les impacts pour les élèves.

«Nous prendrons le temps d'évaluer l'ensemble des besoins et des possibilités pour déterminer les services qui seront ciblés. Ce ne sera pas un exercice facile, mais notre priorité est de préserver les services à l'élève», déclare Rachel Bégin, directrice générale du CSSCS.

«Les résultats de nos élèves sont à la hausse, et nous comptons sur du personnel compétent et engagé dans sa communauté. Ce sont des acquis que nous voulons préserver, et qui guideront nos choix budgétaires», conclut, M. Déry. (J. S.)

Une enquête rigoureuse met fin à une série de vols de VTT dans L'Islet

Un homme de 40 ans a été arrêté le 14 décembre à Sainte-Perpétue, marquant une avancée significative dans la lutte contre les vols de VTT qui affligent la MRC de L'Islet depuis plusieurs mois.

Grâce à une information indiquant la présence d'un VTT volé chez le suspect, les policiers de la Sûreté du Québec ont obtenu les autorisations judiciaires nécessaires pour effectuer

une perquisition. L'intervention a permis de récupérer le VTT, qui a été amené au poste de police avant d'être restitué à son propriétaire.

Source : Sûreté du Québec



47^e TOURNOI PROVINCIAL DE HOCKEY PASCOT

DU 16 AU 19 JANVIER 2025

Saint-Pascal
On voit loin!

Collaborateur à cet événement :
Ville de La Pocatière



Mot du président

Chers joueurs, entraîneurs, parents et passionnés de hockey,

L'excitation est à son comble à l'approche de la 47^e édition du Tournoi provincial de hockey Pascot, qui se tiendra du 16 au 19 janvier 2025. C'est avec une immense fierté que j'ai l'honneur de présider cet événement majeur. Cette année, le tournoi rassemble 26 équipes, réparties dans les catégories scolaires (M15 et M18) et civiles (M18B et M18A), offrant une compétition de haut calibre.

Durant ces quatre jours, nous vivrons ensemble des matchs intenses qui mettront en valeur les habiletés, la détermination et l'esprit sportif des participants. Mais au-delà de la compétition, ce tournoi constitue une occasion unique de créer des souvenirs mémorables, de tisser des liens d'amitié et de partager la passion du hockey qui nous unit tous.

Un événement d'une telle envergure ne pourrait avoir lieu sans l'engagement de nombreuses personnes. Je tiens à remercier chaleureusement les bénévoles dévoués, les commanditaires généreux et toutes les familles qui rendent le Tournoi Pascot possible, faisant de cet événement une véritable célébration du hockey.

Au nom de l'ensemble du comité organisateur, je vous souhaite un excellent tournoi, marqué par des réussites et de belles performances. Que chaque match soit une opportunité de repousser vos limites et de briller sur la glace!

Sportivement,

Sony Gagnon, président

47^e édition du Tournoi provincial de hockey Pascot

Comité organisateur

Président	Sony Gagnon
Vice-président	Pierre-Luc Massé
Trésorière	Érika Morin-Bérubé
Secrétaire	Chantale Bouchard
Responsable des inscriptions	Maxime Beaumont
Registraire	Francis Bernier
Responsable technique	Éric Lemelin
Technique	Alexandre Laflamme Pierre-Marc Lévesque Maxime Beaumont Luc Chénard
Bar	Julie Tremblay

JEUDI 16 JANVIER 2025

NO	HEURE	CATEGORIE	VISITEUR	VS	LOCAL	ENDROIT
1	16h30	M18 A	Voisins Kamouraska	vs	Alliés de Montmagny	Saint-Pascal
2	17h45	M18 B	Voisins Kamouraska	vs	Alliés de Montmagny	Saint-Pascal
3	19h00	M15 D2	Voisins Collège Ste-Anne de La Pocatière	vs	Commandeurs Collège de Lévis	Saint-Pascal
4	19h30	M18 B	Bleu et Or de Rivière-du-Loup	vs	Brocards Charlesbourg	La Pocatière
5	20h30	M18 D2	Voisins Collège Ste-Anne de La Pocatière	vs	Commandeurs Collège de Lévis	Saint-Pascal
6	20h45	M18 A	Alliés de Montmagny	vs	Aigles de CBIO	La Pocatière

VENREDI 17 JANVIER 2025

NO	HEURE	CATEGORIE	VISITEUR	VS	LOCAL	ENDROIT
7	8h15	M18 B	Alliés de Montmagny	vs	Bleu et Or de Rivière-du-Loup	Saint-Pascal
8	9h15	M18 B	Sénateurs de Bellechasse	vs	Sharks d'East Angus	La Pocatière
9	9h30	M15 D2	Corsaires de Pointe-Lévy	vs	Vikings ESMSA	Saint-Pascal
10	10h30	M18 B	Bastions de Blainville	vs	Cantonniers de Magog	La Pocatière
11	11h00	M18 D2	Corsaires de Pointe-Lévy	vs	Vikings ESMSA	Saint-Pascal
12	11h45	M18 A	Red Wings de St-Lambert	vs	Jets Bedford/Farnham	La Pocatière
13	12h30	M15 D2	Commandeurs Collège de Lévis	vs	Marins Pointe Gaspésie	Saint-Pascal
14	13h00	M18 B	Brocards Charlesbourg	vs	Sénateurs de Delson	La Pocatière
15	14h00	M18 D2	Commandeurs Collège de Lévis	vs	Braves École secondaire du Rocher	Saint-Pascal
16	15h45	M18 A	Centurions de Boisbriand	vs	Aigles de CBIO	La Pocatière
17	15h30	M18 B	Sharks d'East Angus	vs	Voisins Kamouraska	Saint-Pascal
18	15h30	M18 D2	Graal du Collège Clarétain	vs	Corsaires de Pointe-Lévy	La Pocatière
19	16h45	M18 A	Jets Bedford/Farnham	vs	Voisins Kamouraska	Saint-Pascal
20	17h00	M15 D2	Marins Pointe Gaspésie	vs	Corsaires de Pointe-Lévy	La Pocatière
21	18h00	M15 D2	Vikings ESMSA	vs	Voisins Collège Ste-Anne de La Pocatière	Saint-Pascal
22	18h30	M18 B	Cantonniers de Magog	vs	Sénateurs de Bellechasse	La Pocatière
23	19h30	M18 D2	Braves École secondaire du Rocher	vs	Voisins Collège Ste-Anne de La Pocatière	Saint-Pascal
24	19h45	M18 B	Sénateurs de Delson	vs	Bastions de Blainville	La Pocatière
25	21h00	M18 D2	Vikings ESMSA	vs	Graal du Collège Clarétain	Saint-Pascal
26	21h00	M18 A	Centurions de Boisbriand	vs	Red Wings de St-Lambert	La Pocatière

SAMEDI 18 JANVIER 2025

NO	HEURE	CATEGORIE	VISITEUR	VS	LOCAL	ENDROIT
27	8h00	M15 D2	Vikings ESMSA	vs	Marins Pointe Gaspésie	La Pocatière
28	8h30	M15 D2	Corsaires de Pointe-Lévy	vs	Commandeurs Collège de Lévis	Saint-Pascal
29	9h30	M18 A	Alliés de Montmagny	vs	Jets Bedford/Farnham	La Pocatière
30	10h00	M18 D2	Corsaires de Pointe-Lévy	vs	Commandeurs Collège de Lévis	Saint-Pascal
31	10h45	M18 A	Aigles de CBIO	vs	Red Wings de St-Lambert	La Pocatière
32	11h30	M18 D2	Vikings ESMSA	vs	Braves École secondaire du Rocher	Saint-Pascal
33	12h00	M18 A	Voisins Kamouraska	vs	Centurions de Boisbriand	La Pocatière
34	13h00	M15 D2	Marins Pointe Gaspésie	vs	Voisins Collège Ste-Anne de La Pocatière	Saint-Pascal
35	13h15	M18 B	Position 9	vs	Position 8	La Pocatière
36	14h30	M18 D2	Graal du Collège Clarétain	vs	Voisins Collège Ste-Anne de La Pocatière	Saint-Pascal
37	14h30	M18 B	Position 5	vs	Position 4	La Pocatière
38	15h45	M18 B	Position 6	vs	Position 3	La Pocatière
39	16h00	M15 D2	Commandeurs Collège de Lévis	vs	Vikings ESMSA	Saint-Pascal
40	17h00	M18 B	Position 7	vs	Position 2	La Pocatière
41	17h30	M15 D2	Voisins Collège Ste-Anne de La Pocatière	vs	Corsaires de Pointe-Lévy	Saint-Pascal
42	18h15	M18 B	Gagnant 35	vs	Position 1	La Pocatière
43	19h00	M18 D2	1/4 finale Position 6	vs	Position 3	Saint-Pascal
44	19h30	M18 A	1/2 finale Position 3	vs	Position 2	La Pocatière
45	20h30	M18 D2	1/4 finale Position 5	vs	Position 4	Saint-Pascal
46	20h45	M18 A	1/2 finale Position 4	vs	Position 1	La Pocatière

DIMANCHE 19 JANVIER 2025

NO	HEURE	CATEGORIE	VISITEUR	VS	LOCAL	ENDROIT
47	8h00	M18 B	1/2 finale Reclassé	vs	Reclassé	La Pocatière
48	8h00	M18 B	1/2 finale Reclassé	vs	Reclassé	Saint-Pascal
49	9h15	M15 D2	1/2 finale Reclassé	vs	Reclassé	La Pocatière
50	9h15	M15 D2	1/2 finale Reclassé	vs	Reclassé	Saint-Pascal
51	10h45	M18 D2	1/2 finale Reclassé	vs	Reclassé	La Pocatière
52	10h45	M18 D2	1/2 finale Reclassé	vs	Reclassé	Saint-Pascal
53	12h15	M18 A	Finale Reclassé	vs	Reclassé	Saint-Pascal
54	13h45	M18 B	Finale Reclassé	vs	Reclassé	Saint-Pascal
55	15h15	M15 D2	Finale Reclassé	vs	Reclassé	Saint-Pascal
56	17h00	M18 D2	Finale Reclassé	vs	Reclassé	Saint-Pascal

L'OMNIPRÉSENCE DES ÉCRANS

Une réflexion nécessaire sur l'avenir des tout-petits

Une étude récente de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) révèle que les tout-petits sont de plus en plus exposés aux écrans dès leur jeune âge. Ce constat soulève d'importantes questions sur les impacts de cette réalité sur leur développement, des questions au cœur des préoccupations de la Commission parlementaire spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes, en cours au Québec.

MARC LAROUCHE

«Ces données mettent en lumière l'urgence de réfléchir collectivement à l'encadrement de l'utilisation des écrans, particulièrement chez les enfants», affirme un membre de la Commission, qui estime que les parents, éducateurs et décideurs ont un rôle central à jouer.

Selon les résultats de l'étude, près de 90 % des enfants de deux à cinq ans utilisent régulièrement des écrans, un chiffre

qui grimpe à 98 % chez les enfants de quatre à cinq ans. Cette utilisation est majoritairement consacrée à la télévision et aux vidéos en ligne. Si les écrans peuvent favoriser l'apprentissage et le divertissement lorsqu'ils sont utilisés de manière encadrée, une exposition excessive peut entraîner des effets négatifs sur le développement cognitif, social et émotionnel des enfants.

L'ISQ souligne qu'environ 44% des enfants de 17 mois regardent la télévision tous les jours, et un tout-petit sur cinq (20%) utilise quotidiennement un téléphone cellulaire. Ils passent en moyenne 1 h 23 par jour devant un écran, un chiffre qui dépasse les recommandations des spécialistes en santé publique. Ces derniers préconisent une utilisation limitée et supervisée, particulièrement avant l'âge de deux ans, une période cruciale pour le développement cérébral.

Le lien de cette étude avec les travaux de la Commission est évident. Cette dernière s'intéresse notamment aux habitudes des jeunes en matière de technologies, et aux impacts à long terme de celles-ci sur la santé mentale, les relations sociales et les apprentissages scolaires. Elle vise aussi à outiller les familles et les institutions pour encadrer ces usages de manière proactive.

Rôle des parents

L'une des principales préoccupations soulevées par l'étude est le rôle des parents dans la gestion du temps d'écran. Si la moitié des parents affirment imposer des limites claires, une proportion significative reconnaît avoir du mal à le faire, particulièrement dans un contexte où les écrans sont omniprésents dans les foyers.

«Ce n'est pas une question de diaboliser les écrans, mais de trouver un équilibre», insistent les experts, qui recommandent aux parents de privilégier des activités interactives, et de passer du temps de qualité sans technologie avec leurs enfants.

En renforçant l'importance de ses travaux, la Commission espère offrir des recommandations concrètes pour encadrer l'accès aux écrans, et sensibiliser davantage les familles québécoises aux enjeux liés à une exposition prolongée.



Montmagny | La Pocatière | Témiscouata

PORTES OUVERTES

18H30 À 20H30
30 JANVIER
2025

/ MONTMAGNY
/ LA POCATIÈRE



023864724



Les enfants sont exposés aux écrans dès leur très jeune âge. Photo : Kelly Sikkema, Unsplash

Deux arrestations dans la MRC de L'Islet

Le 10 décembre vers 21 h, sur l'avenue Principale à Sainte-Perpétue-de-L'Islet, les patrouilleurs de la MRC de L'Islet ont intercepté un véhicule en raison de feux d'immatriculation non fonctionnels.

Après vérifications, il s'est avéré que l'homme de 30 ans, de Saint-Épiphane dans la MRC de Rivière-du-Loup, avait une ordonnance d'interdiction de conduire un véhicule à moteur en vertu du Code criminel. L'individu a été arrêté et conduit au poste de la MRC de L'Islet, pour finalement être libéré par sommation.

Le 15 décembre, sur l'avenue de Gaspé à Saint-Jean-Port-Joli, vers 0 h 30

du matin, les patrouilleurs de la MRC de L'Islet ont procédé à l'interception et à l'arrestation d'un résident de Sainte-Louise, en lien avec une conduite avec les capacités affaiblies par l'alcool. L'homme dans la mi-trentaine a soufflé moins du double de la limite permise par la loi. Le véhicule a été remis, et l'homme a été libéré par citation à comparaître.

Source : Sûreté du Québec

Des initiatives concrètes au Bas-Saint-Laurent

Au Bas-Saint-Laurent, la surconsommation des écrans chez les jeunes est une préoccupation majeure. Selon les données recueillies par COSMOSS, et colligées dans un mémoire, plus de 75 % des enfants du primaire dépassent les recommandations de deux heures de temps d'écran de loisir par jour.

MARC LAROUCHE

Le mémoire, déposé cet automne devant la Commission parlementaire spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes, propose des solutions concrètes et adaptées aux réalités régionales pour atténuer les impacts négatifs des écrans sur la santé et le bien-être des jeunes et de leurs familles.

Depuis 2017, plusieurs projets novateurs ont vu le jour dans les huit MRC de notre région. Ces initiatives mettent de l'avant une approche équilibrée et réfléchie de l'utilisation des technologies numériques. La campagne *Avec nos enfants, pas d'écran*, déployée dans La Matanie et au Témiscouata, accompagne les parents d'enfants de la naissance à cinq ans en leur offrant des solutions concrètes pour réduire l'usage des écrans au quotidien, notamment lors des repas, des moments de transition ou du coucher.

Une autre initiative marquante, *Adopte le 7*, lancée en 2018 dans La Matapédia, invite les familles à limiter le temps d'écran hebdomadaire à sept heures, tout en augmentant l'activité physique à la même fréquence. Ce programme a touché près de 550 jeunes grâce à la collaboration des écoles, et a depuis été adopté dans d'autres MRC.

Zones sans écrans

Dans Les Basques, la création de zones sans écrans dans des lieux publics comme les bibliothèques et les restaurants a permis de transformer les habitudes des familles en encourageant la reconexion et les échanges. De son côté, La Mitis a introduit en 2021 la Trousse P'tits pouces, une boîte contenant des livres et des jeux conçus pour offrir d'autres options que

les écrans dans des contextes comme les voyages ou les salles d'attente. Près d'une centaine de trousse ont été distribuées par des organismes de la petite enfance et des intervenants en santé.

Au-delà des actions directes, COSMOSS Bas-Saint-Laurent propose des formations et des ateliers pour sensibiliser les parents, les jeunes et les intervenants à une utilisation équilibrée des écrans. Par exemple, *Web's qu'on s'en va?* aide les jeunes à maintenir un rapport sain aux jeux vidéo, tandis que *Être parent version numérique* outille les parents pour qu'ils deviennent des modèles positifs dans l'encadrement de l'usage numérique familial. Les écoles bénéficient également d'un soutien particulier, notamment à travers des formations pour les enseignants visant à réduire la dépendance aux écrans en classe, et à favoriser des interactions directes.

« Nos initiatives ne visent pas à diaboliser les écrans, mais à en faire des outils au service du développement des jeunes, plutôt que des freins », précise un porte-parole de COSMOSS. Cette vision équilibrée, combinée à des actions concrètes, illustre l'engagement de l'organisation à offrir un environnement sain et stimulant aux jeunes de la région.

Bien que ces initiatives efficaces aient été déployées dans plusieurs MRC, les données spécifiques pour Kamouraska et L'Islet ne figurent pas dans le document. Cela souligne l'importance de mener des études locales pour mieux comprendre les habitudes numériques dans nos territoires et développer des solutions adaptées, et renforce l'importance du mandat de la Commission spéciale sur le temps d'écran.



Les parents sont aussi touchés par les initiatives de COSMOSS. Photo : Kae Ng, Unsplash

LES ARTS DE LA SCÈNE

PROGRAMMATION 2025

418 241-5799 • adls.ca

JANVIER

VEN 17 • 20 h • EB
SAM 18 • 20 h • PA
VEN 24 • 20 h • PA
JEU 30 • 20 h • CC

FÉVRIER

SAM 1 • 20 h • EB
VEN 7 • 20 h • EB
SAM 8 • 16 h/20 h • EB
JEU 13 • 20 h • CC
SAM 15 • 20 h • EB
DIM 16 • 15 h • PA
VEN 21 • 20 h • PA
SAM 22 • 20 h • EB
DIM 23 • 15 h • PA
JEU 27 • 20 h • EB
VEN 28 • 20 h • EB

MARS

SAM 1 • 20 h • PA
DIM 2 • 15 h/20 h • EB
MER 5 • 10 h • PA
SAM 8 • 20 h • EB
DIM 9 • 15 h • PA
SAM 15 • 20 h • EB
VEN 21 • 20 h • PA
SAM 22 • 20 h • EB
DIM 23 • 15 h • EB
VEN 28 • 20 h • EB
SAM 29 • 20 h • EB

AVRIL

VEN 4 • 20 h • EC
SAM 5 • 20 h • EC
JEU 10 • 20 h • CC
VEN 11 • 20 h • PA
SAM 12 • 20 h • EB
DIM 13 • 15 h • EB
VEN 18 • 20 h • PA
DIM 20 • 15 h • EB
VEN 25 • 20 h • EB
SAM 26 • 20 h • EB
DIM 27 • 14 h • EB

MAI

VEN 2 • 20 h • PA
SAM 3 • 20 h • PA
DIM 4 • 15 h • EB
VEN 9 • 20 h • PA
SAM 10 • 20 h • CC
VEN 16 • 20 h • PA
SAM 17 • 20 h • EB
VEN 23 • 20 h • EB
SAM 24 • 20 h • PA
VEN 30 • 20 h • EB

JUIN

JEU 5 • 20 h • EB

PIERRE-LUC POMERLEAU S
HEART OF GOLD
MARIO TESSIER R
ANTONI REMILLARD

DAN BIGRAS
MAXIME LANDRY & ANNIE BLANCHARD
MIKE WARD
STÉPHANE FALLU R
MARIO JEAN
MIRADA FLAMENCA
JEANNE CÔTÉ
JONATHAN ROY
CHRISTINE TASSAN & LES IMPOSTEURS
CHRISTIAN MARC GENDRON
JOSÉ GAUDET

ANDRÉANNE A. MALETTE
FRED PELLERIN S
BÉA BESTIOLE
MONA DE GRENOBLE
WOODEN SHAPES
GUILLAUME PINEAULT S
BILLY TELLIER
GUITAR STORY
LE NOEUD
MARTHE LAVERDIÈRE S
SARA DUFOUR

JAY SCOTT & STATZZ D
PHIL LAUZON & THE WILD PALOMINOS D
SAM VIGNEAULT R
JONAS & THE JAGUAR MOON
JÉRÉMY DEMAY S
PÉDALO
MARTIN VACHON S
BALLET JÖRGEN
BRIGITTE BOISJOLI
MACHINE DE CIRQUE
LA MAGIE DE LA CHIMIE

NEEV
IVAN BOIVIN-FLAMAND
PATSY GALLANT
SIMON DELISLE
ILAM
MAXIM MARTIN
AGAMEMNON IN THE RING
ALAIN CHOQUETTE
BLUE RIDGE BAND
DAVE FENLEY

MARIANA MAZZA

FRANCIS DEGRANDPRÉ
27 septembre 20 h • PA

MARTIN PETIT
11 octobre 20 h • EB

MARTHE LAVERDIÈRE
25 octobre 20 h • EB • S

RITA BAGA
8 novembre 20 h • EB

PA : Salle Promutuel Assurance
EB : Salle Edwin-Bélanger
EC : Espace citoyen

CC : Cabaret Cogeco

S SUPPLÉMENTAIRE D DEBOUT R RODAGE

Programmation HIVER 2025

portail.formationextra.com • Sans frais : 1 855 856-1527

PASSE À L'ACTION choisis TA formation!



Groupe en ligne

WORD OU EXCEL (30 H)
Les mardis du 28 janvier au 15 avril
De 9 h 30 à 12 h
Les mercredis du 29 janvier au 16 avril
De 13 h 30 à 16 h



Nouveau **CHAT GPT**
Groupe en ligne

**UTILISATION DE ROBOTS
CONVERSATIONNELS DANS UN
CONTEXTE PROFESSIONNEL (6 H)**
Horaire à confirmer



Individualisé en ligne

**LA CYBERSÉCURITÉ DANS UN
MONDE EN TRANSFORMATION
NUMÉRIQUE (30 H)**
Débute quand bon te semble



Groupe en ligne

**COMPRÉHENSION ET ANALYSE
DES ÉTATS FINANCIERS (9 H)**
Les mardis 11, 18 et 25 février
De 9 h à 12 h



Nouveau **Groupe en ligne**

**OPTIMISATION DE LA
RENTABILITÉ PAR LA MAÎTRISE
DU COÛT DE REVIENT (14 H)**
Les mardis 18 et 25 mars, 1^{er} et 8 avril
De 8 h 30 à 12 h



Individualisé en ligne

Débute quand bon te semble
Les formations en comptabilité de base
requièrent l'achat d'un volume (environ 90 \$)
servant aux deux volets.
**COMPTABILITÉ -
NIVEAU DE BASE VOLET 1 (30 H)**
**COMPTABILITÉ -
NIVEAU DE BASE VOLET 2 (30 H)**
QUICKBOOKS (30 H)
SAGE 50 (30 H)
ACOMBA (30 H)



Nouveau **Groupe en ligne**

**HARMONISER LA VIE
PROFESSIONNELLE
ET PERSONNELLE (9 H)**
Les mercredis 19 et 26 février
et 12 mars de 8 h 30 à 11 h 30



Groupe en ligne

**GESTION DU TEMPS
OPTIMISÉE (7 H)**
Les jeudis 13 et 20 mars
De 8 h 30 à 12 h



Groupe en ligne

**PUBLICITÉ À
PETIT BUDGET (6 H)**
Les jeudis 20 et 27 février
De 9 h à 12 h



Individualisé en ligne

ANGLAIS DES AFFAIRES (30 H)
Cette formation permet aux
participants.es d'améliorer leurs
compétences en anglais grâce à
un plan de travail personnalisé.



Individualisé en ligne

ESPAGNOL DES AFFAIRES (36 H)
Cette formation te permettra
d'améliorer tes compétences en
espagnol grâce à un plan de travail
personnalisé élaboré sur 12 semaines.

Avec la participation financière de :

Québec



Nouveau **Groupe en ligne**

MARKETING NUMÉRIQUE (5 H)
Début : 11 mars
De 13 h à 16 h
Accompagnement personnalisé
de 2 h.



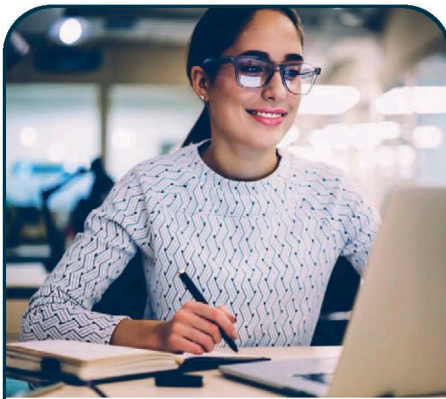
Individualisé en ligne

FRANÇAIS CORRECTIF (4-6 H)
Améliore tes compétences en
français écrit en participant à des
ateliers personnalisés à partir de ton
domicile ou de ton poste de travail.



Nouveau **Groupe en ligne**

ÉCRIRE SIMPLEMENT (6 H)
Semaine du 10 et 17 mars
Horaire à confirmer



CENTRE DE PERFECTIONNEMENT INDIVIDUALISÉ (CPI)

Qu'est-ce que le CPI?

Le CPI est un centre de perfectionnement pouvant accueillir jusqu'à 8 personnes à la fois, où chacune dispose d'un poste de travail informatisé et ergonomique. Le service est également disponible à distance.



MODIL - MODULES DE 5 H

MoDIL est un microprogramme de modules de formation portant sur la stimulation du langage des jeunes entre 0 et 15 ans.



ATELIERS DE FORMATION EN LANGAGE À DISTANCE

ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS EN STIMULATION DU LANGAGE (2 H)

ENCADREMENT DES INTERVENANTS EN LANGAGE (3,5 H)

LA STIMULATION DU LANGAGE À DISTANCE (3 H)



CERTIFICATION COLLÉGIALE - OBSERVATEUR DE MAMMIFÈRES MARINS ET OPÉRATEUR DE SYSTÈME D'ACOUSTIQUE PASSIF (75 H)
Printemps 2025 - Horaire à confirmer

Credit photo: ROMM



CERTIFICATION COLLÉGIALE – SOUTIEN ADMINISTRATIF – BUREAUTIQUE (150 H)
Début : Printemps 2025
Horaire à confirmer



CERTIFICATION COLLÉGIALE – GESTIONNAIRES EFFICACES (53 H)
Début : 4 février 2025
De 8 h 30 à 12 h

SERVICE AUX ENTREPRISES

Formations disponibles sur mesure

Maryse Fleury
Conseillère aux entreprises
418 856-1525, poste 2276
mfleury@cegeplapocatiere.qc.ca



MICROSOFT 365

Teams (Notions de base et avancées)
One Drive • SharePoint • One Note
Durée variable selon le besoin.



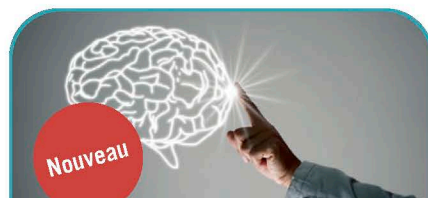
RÉUNIONS EFFICACES (7 H)

Offre de services disponible sur demande.



GESTION DE LA CLIENTÈLE PLUS DIFFICILE (6 H)

Offre de services disponible sur demande.



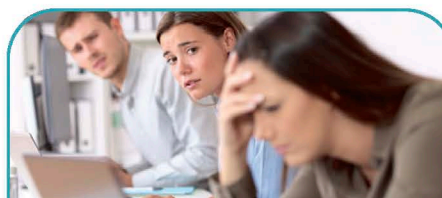
L'INTELLIGENCE ÉMOTIONNELLE POUR AMÉLIORER VOS INTERACTIONS (9 H)

Offre de services disponible sur demande.



GESTION DU STRESS EN MILIEU DE TRAVAIL (3 H)

Offre de services disponible sur demande.



COLLABORER AVEC DES COLLÈGUES VIVANT DES DIFFICULTÉS (7 H)

Offre de services disponible sur demande.



COMMUNICATION, LE TRIO GAGNANT : QUESTION, ÉCOUTE, SILENCE (7 H)

Offre de services disponible sur demande.



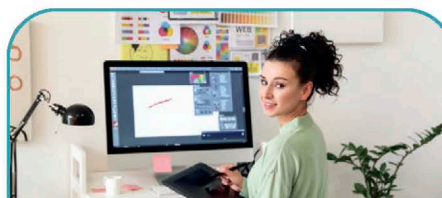
HARMONISER ENTREPRENEURRIAT ET VIE DE COUPLE (6 H)

Offre de services disponible sur demande.



MODIFIER ET AMÉLIORER VOTRE SITE INTERNET SUR WORDPRESS (6 H)

Offre de services disponible sur demande.



PHOTOSHOP (4 H)

Offre de services disponible sur demande.



LE B.A.-BA DU COMMUNIQUÉ DE PRESSE (6 H)

Offre de services disponible sur demande.

AVIS À NOS MARCHANDS

Réservez dès maintenant
dans notre section circulaire!

Vos
circulaires

Le **Placoteux**

Nous couvrons
100%
des MRC de
Kamouraska
et de L'Islet

**Publiez et
distribuez**
vos circulaires
au meilleur prix!

19 452
EXEMPLAIRES

ENTIÈREMENT
DISTRIBUÉS PAR
POSTES CANADA

POUR PLUS
D'INFORMATION :

Hélaine Pettigrew
418 492-2706, p. 108
helaine@leplacoteux.com

Une Fête des semences diversifiée

Plusieurs nouveautés attendent la population à la Fête des semences de La Pocatière qui se tiendra le 25 janvier de 9 h à 16 h à l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec (ITAQ), sous la thématique *Cultivez le patrimoine*.

Lors de cette quatrième édition, dégustations, ateliers jeunesse et activités éducatives s'ajoutent à la programmation traditionnelle, pour répondre à tous les goûts et stimuler la curiosité.

Saveurs à l'honneur est une activité de dégustation qui permettra aux gens de découvrir des aliments méconnus, dont certains amènent une plus-value nutritionnelle. Les visiteurs pourront repartir avec des recettes, afin que ces nouvelles saveurs deviennent de saines habitudes alimentaires.

Cette année, la halte-garderie se transforme en espace jeunesse grâce à Cosmoss, partenaire de l'événement. Des activités pour les enfants de 2 à 12 ans y seront présentées, dont deux *Ateliers cinq épices* accessibles sur inscription seulement. Maquillage, conte, ateliers botaniques et semis sont aussi à l'horaire.

Co-Éco sera présent avec sa Fresque agroenvironnementale, afin d'informer et de sensibiliser les personnes présentes aux différents enjeux environnementaux liés à l'agriculture: à travers des cartes, images et affiches, les personnes qui passeront au kiosque pourront échanger avec l'animateur.

Semences et conférences

Au cœur de la fête, sept semenciers offriront une grande variété de semences de qualité supérieure: semences de légumes, de courges, de fleurs et d'herbes, ainsi que des mycéliums. Les semences vendues sont produites dans le respect de l'environnement, elles sont écologiques et sans OGM. On pourra aussi dénicher des articles reliés à l'horticulture et des produits originaux tels qu'hydrolats, artisanat, produits cosmétiques, etc.

À l'auditorium en matinée, Suzanne Hardy, de l'organisme Enraciart, présentera une conférence sur les plantes indigènes du Kamouraska et des alentours. En après-midi, un panel composé de Roland Boisvert, créateur du raisin Roland, et de Michel Auger, expert en recherche agricole sur l'adaptation et la rusticité des plantes, discutera de patrimoine agricole local. Enfin le Musée québécois de l'agriculture et de l'alimentation viendra partager ses recherches sur le melon d'Oka.

Un menu composé de produits locaux sera offert aux visiteurs, avec option «végé». Pour plus d'informations sur la programmation, consultez la page Facebook La Fête des semences de La Pocatière.

Source : Fête des semences de La Pocatière



Le Jardin floral fera partie des exposants de la quatrième Fête des semences.

Un concours pour souligner l'action bénévole culturelle

La MRC de L'Islet annonce la mise en place d'un concours soulignant l'action bénévole culturelle sur son territoire. Étant consciente que le succès et le bon déroulement de plusieurs de ses événements, organisations ou activités dépendent de l'implication de sa population, la MRC tient à mettre pleins feux sur ses citoyens engagés. L'appel de candidatures prendra fin le 17 février 2025.

Pour célébrer le travail des individus impliqués bénévolement au sein de son milieu culturel, ainsi que leur apport à la communauté, la MRC de L'Islet invite leurs proches — collègues, membres de la famille, amis, etc. — à soumettre leur candidature. Les personnes gagnantes seront récompensées lors d'une soirée reconnaissance qui aura lieu au printemps 2025, à la prochaine édition de RencART, la rencontre annuelle de la communauté

artistique et culturelle de la MRC.

Le concours comprend six catégories: bibliothèques, projets pour la jeunesse de 0 à 17 ans, projets pour les personnes âgées (incluant ceux réalisés par des jeunes), fêtes et festivals, lieux culturels, et patrimoine. Pour proposer une candidature, visitez le www.mrcislet.com/candidature avant le 17 février 2025.

Source : MRC de L'Islet

Ciné-Club

SODEC

Québec



Films de répertoire - Janvier 2025

359/2025



Abonnez-vous à l'infolettre (voir notre site web) et recevez notre programmation une fois par semaine.

Économisez avec la Carte répertoire
(québécois et internationaux) : 78\$ taxes incluses / 10 films



24 Février

Au Nord de l'Espagne
24 mars

Alsace
Strasbourg
14 avril

Botswana -
Namibie
12 mai

Le Scénario
c i n é m a

CARREFOUR LAPOCATIÈRE
INFO: 418 856.1319
www.cinemalesscenario.com

Devenez membre!

Actualité



Avis de décès

Léopold Bouchard (1955-2024)
Saint-Pascal

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 20 décembre 2024 est décédé à l'âge de 69 ans et 10 mois M. Léopold Bouchard; fils de feu Mme Marie-Louise Bélanger et de feu M. Gérard Bouchard. Il demeurait à Saint-Pascal, natif de Saint-Joseph-de-Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le samedi 18 janvier 2025 dès 12 h. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 14 h, au salon de Saint-Pascal, suivie de l'inhumation à une date ultérieure au cimetière de Saint-Joseph.

Il était le frère de : Adrien, Emilienne (Conrad Bérubé), feu Émilien, Bruno, Yolande (Lucien Gosselin), feu Brigitte (feu Hugues Santerre), Guylaine (Michel Ouellet). Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Bouchard et Bélanger ainsi que ses ami(e)s.

La famille désire remercier le personnel des soins intensifs de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima pour les bons soins prodigués.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Françoise Fournier Deschênes (1930-2024)
Saint-Pascal

Au centre Villa-Maria de Saint-Alexandre, le 23 décembre 2024, est décédée à l'âge de 94 ans Mme Françoise Fournier; épouse de feu M. Léopold Deschênes; fille de feu Mme Emma Tardif et de feu M. François Fournier. Elle demeurait à Saint-Pascal, Kamouraska.

Le service religieux a été célébré le lundi 30 décembre 2024 à 10 h 30, en l'église de Saint-Pascal. L'inhumation aura lieu à une date ultérieure au cimetière de Saint-Bruno.

Elle laisse dans le deuil ses frères et sœurs : Maurice (feu Gabrielle Fortin), Jacqueline (feu Joseph Briand), Léonce (feu Madeleine Grandchamp), feu Aurore (feu Tobie Charest), feu Pierre-Georges (Marie-France Barbeau), feu Jean-Guy (Nicole Beaulieu), feu Lucien, feu Alexandre, Lucie. Sont aussi attristés par son départ ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Fournier et Deschênes ainsi que ses ami(e)s. Des remerciements particuliers sont adressés au personnel et à la direction du centre Villa-Maria pour les bons soins prodigués.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent, 235, av. Saint-Jérôme, bureau 301, Matane (Québec) G4W 3A7.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

René Boucher (1947-2025)
Saint-Pacôme

Au Centre d'hébergement D'Anjou de Saint-Pacôme, le 3 janvier 2025 est décédé à l'âge de 77 ans et 4 mois M. René Boucher; fils de feu Mme Lucienne Bossé et de feu M. Roméo Boucher. Il demeurait à Saint-Pacôme, natif de Mont-Carmel, Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le jeudi 16 janvier 2025 dès 13 h. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 14 h, au salon, et de là au columbarium de la Résidence funéraire Daniel Caron de Saint-Pascal.

Il était le frère de : feu Alcide (Françoise Pelletier), feu Jacqueline, feu Raymond (Francine Caron), feu Fernande (feu Maurice Chénard), feu Claire (feu Jean Guy Milliard), Céline (feu Réal Dumais) (feu Lucien Dumont), Colombe (feu Réginald Chénard) (Georges-Henri Moreau), Nicole, Régis (Monique Sirois), Colette (Martin Lévesque), Alain. Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Boucher et Bossé ainsi que ses ami(e)s.

La famille désire remercier le personnel du Centre d'hébergement D'Anjou pour les bons soins prodigués.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima, 1201, 6^e Avenue, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Rita St-Pierre (1941-2024)
Saint-Pascal

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 23 décembre 2024, est décédée à l'âge de 83 ans et 6 mois Mme Rita St-Pierre; épouse de feu M. Léopold St-Pierre; fille de feu Mme Délina Sirois et de feu M. Joseph St-Pierre. Elle demeurait à Saint-Pascal, Kamouraska.

Le service religieux a été célébré le samedi 28 décembre 2024 à 10 h 30, en l'église de Saint-Pascal, suivi de l'inhumation à une date ultérieure au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Stéphane, Martine (Dany Duval), Sylvie (Steve Sirois); ses petits-enfants : Maxime, Étienne, Karol-Ann, Audrey, Olivier. Elle était la sœur de : feu Maria (feu Lucien Bérubé), feu Anita, feu Rosanna (feu Réal Charest), feu Joseph (Jos), feu Lucien, feu Marie-Louise (feu Jean-Paul Desjardins), Jeannine (feu Julien St-Pierre), feu Rosette (feu Napoléon St-Pierre), Simone (feu Berthier Morin) et la belle-sœur de : feu Philippe (Carmen Michaud), Aurore (feu Alfred Lévesque), feu Yvonne (Amable Thibault), feu Wilfrid (Rose Lagacé). Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles St-Pierre ainsi que ses ami(e)s.

La famille désire remercier le personnel de la résidence À La Petite-Villa de Saint-Pascal pour les bons soins prodigués.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Madeleine Toutant (1923-2024)
Kamouraska

Au Centre d'hébergement Villa Maria de Saint-Alexandre-de-Kamouraska, le 18 décembre 2024, est décédée à l'âge de 101 ans et 2 mois Mme Madeleine Toutant; fille de feu Mme Yvonne Dubord et de feu M. Victor Toutant. Elle demeurait à la Résidence l'Arc-en-ciel de Pohénégamook, autrefois à Saint-André-de-Kamouraska.

Une liturgie de la parole a été célébrée le samedi 4 janvier 2025 à 11 h, à la Résidence funéraire Daniel Caron de Saint-Pascal. L'inhumation aura lieu ultérieurement au cimetière de Saint-Germain-de-Kamouraska.

Elle était la mère de : feu Robert et Yves Leblanc (Francine Rodrigue). Elle laisse également dans le deuil ses petits-enfants : Aimée (Nick Ryan), Gaïa (Charles Rey), Anne (Frédéric Lévesque); ses arrière-petits-enfants : Zoé, Suzy, Charlotte, Léo. Elle était la sœur de : feu Evelynne, feu Gaston (feu Thérèse Méthot), feu Rita (feu Roméo Laporte), feu Huguette (feu Jean Gaydos). Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Toutant, Dubord, Leblanc et Rodrigue ainsi que ses ami(e)s.

La famille désire remercier le personnel des soins palliatifs du Centre d'hébergement Villa Maria et le personnel de la Résidence l'Arc-en-ciel pour les bons soins prodigués.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima (Fonds de destination spéciale du Centre Villa-Maria), 1201, 6^e Avenue, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Remerciements

Guy Laplante
Saint-Pascal

Vous qui avez pris le temps de poser un geste de sympathie lors du décès de M. Guy Laplante, survenu le 5 novembre dernier, soyez assurés que chacune de ces marques de réconfort nous a sincèrement touchés. Nous tenons à vous dire qu'une pensée personnelle vous est adressée, et que c'est avec respect et simplement que nous tenons à vous remercier.

Ses enfants : France (Bernard Richard), Josée (Pierre Belzile), Denis (Louise Talbot); sa belle-fille, Yolande Landry (feu Michel); ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants.

Nos condoléances à toutes les familles éprouvées



Avis de décès

Claudette Gamache (Picard) (1937-2024)

Au CIUSS MCQ de Trois-Rivières, le 20 décembre 2024, est décédée, à l'âge de 87 ans, Madame Claudette Gamache, résidente de Trois-Rivières. Elle était la fille de feu M. Omer Gamache et de feu Mme Mariette Pellerin, autrefois de Saint-Roch-des-Aulnaies.

Les funérailles ont eu lieu le vendredi 10 janvier 2025 à l'église Sainte-Bernadette, au 575, rue Guilbert, Trois-Rivières (Québec) G8T 8H3, suivies de l'inhumation au cimetière Sainte-Famille, situé au 403, rue Saint-Laurent, Trois-Rivières (Québec) G8T 6H3.

Elle est allée rejoindre : son époux, feu Jean-Claude Picard; le père de ses enfants; sa sœur Janine (feu Cyrille Hudon) ainsi que son frère Jacques (feu Gaby Côté). Elle laisse dans le deuil, ses filles : Sylvie et Huguette; son frère Renaud (Julie Cloutier); ses belles-sœurs Lorraine Picard (feu Jacques Pelletier), Lise Bélanger (feu Raymond Picard), Suzanne Forget (feu Georges Picard), Shirley Fidler (feu Bert Picard); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation Laure Gaudreault. Des formulaires de dons seront disponibles au Complexe funéraire.



Complexe Funéraire J.D. Garneau 274, rue Saint-Laurent, Trois-Rivières
par Arbor Memorial www.arbormemorial.ca/fr/jdgarneau.html



Avis de décès

Roland Lévesque (1924-2024)

Rivière-Ouelle

À l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 23 décembre 2024, est décédé à l'âge de 100 ans et 3 mois, M. Roland Lévesque époux de feu Mme Jeannine Hudon. Fils de feu M. Gaston Lévesque et feu Mme Alfreda Lizotte, il demeurait à Rivière-Ouelle, Kamouraska.

Selon ses volontés il n'y aura pas de rituels funéraires. Les cendres seront inhumées ultérieurement au cimetière de Rivière-Ouelle.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Jean-Yves (Lucie Samson), Suzanne (Louis Frenette), Bertin, Donald (Nathalie Lessard), Éric; et ses petits-enfants. Il était le frère de : feu Anita (feu François Boucher), feu Madeleine (feu Louis-Stanislas Michaud). De la famille Hudon, il était le beau-frère de : feu Rita (feu Gérald Dumais), Gisèle (feu Fernand Carignan), feu Thérèse, feu Gemma, feu Gertrude, feu Fernand (feu Alice Bradet), feu Gérard, feu Roger (feu Reina Point), feu Germaine (feu René Labrie), feu Jacques, feu Henri (Lorraine Point), feu Andrée (feu Gérald Proulx), feu Marie-Antoinette (feu Claude Gauthier), feu Jean-Louis, feu Lucille (feu Alexandre Martin). Sont aussi affectés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

La famille remercie les membres du personnel de la Résidence Jacinthe Gagnon de Rivière-Ouelle, pour leur dévouement et la qualité des soins prodigués.

Direction funéraire :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais: 1 866 856-3371
Courriel : rmpel@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C. T.Q.



Avis de décès

Gisèle Bédard Normand (1930-2024)

L'Islet (Saint-Eugène)

À La Maison d'Hélène, le 20 décembre 2024 à l'âge de 94 ans est décédée madame Gisèle Bédard, épouse de feu monsieur Jean-Paul Normand. Fille de feu dame Béatrice Lizotte et de feu monsieur Joseph Bédard, elle demeurait à L'Islet (Saint-Eugène).

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Réjean-Paul (Lucille Caron), Camilio (Monique Joncas), Lucie (Daniel Jean), Richard (Nancy Bérubé); ses petits-enfants : Alain (Jessica Atkins) et Matthieu Normand; Karine (Simon Bernier) et Roxanne Normand (Vincent Boucher), Martin Jean (Émilie Lachance-Nadeau); ses arrière-petits-enfants : Albert, Flavie, Allie, Jackson, Nathan, Loïc, Jade, Élodie, Camille, Benjamin, Elliott, Karelle, Charlotte, Raphaël et Victor.

Elle était la sœur et la belle-sœur de : feu Marius (feu Juliette Jean), feu Guy (feu Thérèse Thibault), feu Gilles (feu Marie-Claire Fournier), feu Laurentien (feu Pierrette Caouette), feu Jacques;

de la famille Normand : feu Irène (feu Adélarde Guy), feu Armand (feu Georgette Coulombe), feu Yvonne (feu Napoléon Pelletier), feu Marie-Anne (feu Marcel Courmoyer), feu Marie-Paule (feu Jean-Paul Morin), feu Gérard, feu Rachel (feu Gaston Durocher), feu Antonio (feu Armandine Lavoie), Bernadette (feu Wilfrid Lavoie), feu François (feu Lucette Marois), feu Marcellin, feu Rosaire.

Sont aussi affectés par son départ, ses neveux et nièces, ses cousins, cousines et ses amis(e)s.

De sincères remerciements sont adressés à l'ensemble du personnel de la résidence Les Quartiers A de L'Islet pour leur présence et les excellents soins.

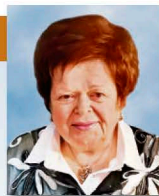
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à La Maison d'Hélène, 350, avenue St-David, Montmagny (Québec) G5V 4P9, <https://www.jedonneenligne.org/maisonhelene/DIMMAISON/> ou à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny, 350, boul. Taché Ouest, Montmagny (Québec) G5V 3R8. <https://www.jedonneenligne.org/fondationhdm/DM/>

Il n'y aura pas de rencontre au salon ni de funérailles. Ses cendres seront déposées ultérieurement au cimetière paroissial de Saint-Eugène.

Pour renseignements ou pour transmettre vos messages de condoléances :



418 247-5733, sans frais : 1 877 598-3093, courriel : info@deladurantaye.qc.ca Site web : www.deladurantaye.qc.ca.
Maison funéraire membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



Avis de décès

Rachel Larrivée (1939-2024)

La Pocatière

À l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 1^{er} décembre 2024, est décédée à l'âge de 85 ans et 3 mois, Mme Rachel Larrivée, fille de feu M. Edmond Larrivée et feu Mme Jeanne Levasseur. Elle demeurait à La Pocatière, Kamouraska.

Les membres de la famille accueilleront les parents et amis, pour recevoir les condoléances, au Complexe funéraire Marius Pelletier, 409, 9^e rue boul. Desrochers, La Pocatière, le samedi 18 janvier 2025, de 10 h à 14 h 45. Le service religieux sera célébré le même jour à 15 h, en la Cathédrale Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Les cendres seront inhumées ultérieurement au cimetière des Pins.

Elle laisse dans le deuil ses fils : Pascal (Louise Lacoursière), Vincent (Isabelle Boucher) et Guillaume (Linda Hogue); ses petits-enfants et son arrière-petit-fils : Alexandre (Kassandra Durand), Emmanuel (Caroline Harvey), Marie-Laurence (Lionel Koulika), Charles-Antoine (Kassandra Chamard), Félix-Olivier, Louis-Gabriel (Zoé Maurer), Jean-Christophe, Béatrice et Louis Koulika. Elle était la sœur et la belle-sœur de : feu Jean-Marc, Jocelyne (feu Jean-Marie Nadeau), Pierre, feu France (feu Gilles Gagnon), feu Nicole (feu Benoît Gagnon), Gilles (Lise Lapointe), feu Suzanne (feu Elgin White), feu Jacques-André et Régis (Marie Deschênes). Sont aussi affectés par son départ : plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines; de nombreux parents et amis ainsi que les membres de la famille Arsenault. Une pensée spéciale pour sa grande amie Rachel-Anne Côté.

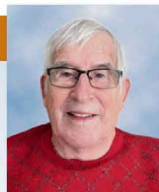
Un grand merci au personnel de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière pour leur dévouement, leur grande humanité et la qualité des soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima. Des formulaires seront disponibles au salon. Pour un don en ligne : fondationhndf.ca

Direction funéraire :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais: 1 866 856-3371
Courriel : rmpel@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C. T.Q.



Avis de décès

Roger Lizotte (1940-2024)

Saint-Onésime-d'Ixworth

À la Résidence Hélène-Lavoie de La Pocatière, est décédé à l'âge de 84 ans et 1 mois, M. Roger Lizotte conjoint de Mme Ghislaine Lizotte. Fils de feu M. Joseph Lizotte et feu Mme Jeanne Gagnon, il demeurait à Saint-Onésime, Kamouraska.

Les membres de la famille accueilleront les parents et amis, pour recevoir les condoléances, au Complexe funéraire Marius Pelletier, 409, 9^e rue boul. Desrochers, La Pocatière, le samedi 18 janvier 2025, de 12 h à 13 h 55. Une cérémonie d'adieu sera célébrée ce même jour à 14 h, en la chapelle du Complexe funéraire. Les cendres seront inhumées ultérieurement au cimetière de Saint-Onésime.

Il laisse dans le deuil sa conjointe Mme Ghislaine Lizotte; les enfants de sa conjointe : Jacques Gilbert (Mélanie Grenier), Guy Gilbert (Mélanie Bouchard); leurs enfants : Gabrielle (Jessy), Charlotte (Henri), Juliette et William. Il était le frère de : feu Aurèle, Claudette (feu Jean-Yves St-Jean), Réal (Liette Lizotte), feu Rodolphe, feu Diane (feu Réal Alexandre), Serge (Lorraine Lévesque), Gaétane (Pierre Milliard), Nicole (Jean-Rémy Ouellet), Ginette, Réjeanne (Normand Dussault), feu Michel. De la famille de sa conjointe, il était le beau-frère de : feu Raymond-Marie (feu Annette Dubé), feu Cécile (feu Robert St-Pierre), feu Lucia (feu Jean-Noël Dubé), feu Yvon (feu Réjeanne Chénard). Sont aussi affectés par son départ : ses neveux, nièces, cousins, ses cousines, autres parents et amis, ainsi que son ex-beau-frère Jean-Louis Lévesque.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière. Don en ligne : www.fondationhndf.ca

Direction funéraire :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais: 1 866 856-3371
Courriel : rmpel@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C. T.Q.



1^{er} anniversaire de décès

Céline St-Pierre

Décédée le 30 décembre 2023

Une année depuis ton départ. La vie a une fin, le chagrin n'en a pas.

« Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants. »

- Jean d'Ormesson

Tu nous manques et tu es toujours dans nos pensées.

Gilles qui t'aime beaucoup, tes fils : Sébastien (Karine) et Samuel (Stéphanie), tes petits-enfants ainsi que les familles St-Pierre et Pelletier



Remerciements

Mariette Brunelle Lavoie

Saint-Aubert de L'Islet

Nous tenons à vous exprimer notre sincère gratitude pour les marques de soutien et les condoléances que vous nous avez témoignées à l'occasion du décès de Mariette Brunelle. Que chacun de vous considère ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

Son conjoint Michel Lavoie; ses enfants : Frédéric et Marie-Hélène; les membres de la famille.

Le Kamouraska, une économie en quête de renouvellement

Dans la MRC de Kamouraska, la situation économique reflète les réalités d'une région rurale en pleine transformation. Selon les données de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), en 2021, 58,4 % des habitants âgés de 15 ans et plus faisaient partie de la population active, un chiffre qui reste en deçà de la moyenne québécoise de 64,1 %.

MARC LAROUCHE

Depuis 2016, où le taux atteignait 59 %, Kamouraska a connu une légère baisse de sa population active. Ce recul s'explique notamment par le vieillissement de la population, et par le départ de certains jeunes vers les centres urbains. Le taux d'emploi, qui était de 55 % en 2016, est également descendu à 54,2 % en 2021. Ces chiffres indiquent que, bien que la région conserve une économie active, elle peine à maintenir ses niveaux d'engagement sur le marché du travail.

En comparaison, le taux d'emploi au Québec atteignait 60,1 % en 2021, un écart significatif qui souligne la nécessité pour Kamouraska de renforcer ses initiatives économiques et sociales.

Un taux de chômage stable, mais préoccupant

Le taux de chômage au Kamouraska était de 7,1 % en 2021, supérieur à la moyenne provinciale de 6,1 %. Cependant, ce chiffre reste stable par rapport à 2016, où il se situait à 6,8 %. Les secteurs clés comme l'agriculture, le tourisme et les petites entreprises locales offrent des occasions d'emploi, mais la saisonnalité de ces emplois contribue à maintenir le taux de chômage au-dessus de la moyenne québécoise.

Comme L'Islet, Kamouraska est touchée par un vieillissement de sa population qui limite le renouvellement de la main-d'œuvre. Les projections

démographiques indiquent une baisse de la population totale d'ici 2041, accentuant les défis liés à la main-d'œuvre. Cependant, depuis la pandémie, la région a connu un regain migratoire, attirant de nouveaux résidents en quête de qualité de vie. Ce phénomène pourrait contribuer à revitaliser le marché du travail, à condition que des mesures soient mises en place pour encourager l'intégration des nouveaux arrivants.

Des solutions locales prometteuses

Pour contrer ces tendances, le Kamouraska mise sur des initiatives comme les subventions pour attirer de jeunes familles, et les programmes de formation professionnelle adaptés aux besoins locaux. «La diversification économique et l'accueil de nouveaux travailleurs seront essentiels pour aligner nos indicateurs avec ceux de la province», souligne le rapport de l'ISQ.



La MRC de Kamouraska doit se renouveler. Photo : Marc Larouche

La population active de la MRC de L'Islet, un défi persistant

Dans la MRC de L'Islet, la population active — qui inclut toutes les personnes âgées de 15 ans et plus participant au marché du travail — représente une part importante des préoccupations économiques. D'après les données de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), en 2021, 58,4 % des résidents de cette MRC faisaient partie de cette population active, soit près de 6 % sous la moyenne provinciale, qui est de 64,1 %.

MARC LAROUCHE

La région a toujours affiché des taux légèrement plus bas que la moyenne québécoise, mais les cinq dernières années ont vu une légère baisse locale. En 2016, 59,5 % de la population de L'Islet participait au marché du travail, ce qui démontre une diminution préoccupante. Ce phénomène est particulièrement accentué par le vieillissement de la population, un défi majeur pour plusieurs régions rurales du Québec.

Les chiffres montrent également que le taux d'emploi, soit la proportion de personnes en âge de travailler qui occupent effectivement un emploi, était de 54,2 % en 2021 dans la MRC, en recul par rapport à 55,5 % en 2016. Comparativement, à l'échelle provinciale, le taux d'emploi atteignait 60,1 % en 2021, reflétant une différence notable entre L'Islet et le reste du

Québec.

Un taux de chômage à surveiller

En ce qui concerne le taux de chômage, L'Islet affichait 7,1 % en 2021, un niveau supérieur à celui de Chaudière-Appalaches (6,0 %), et légèrement au-dessus de la moyenne québécoise de 6,1 %. Ce taux était pourtant en légère hausse par rapport à 2016, alors qu'il se situait à 6,7 %. L'ISQ précise que ce constat reflète des défis structurels dans l'économie locale, encore fortement marquée par des secteurs traditionnels comme le manufacturier et l'agriculture.

«Le vieillissement de la population, et la migration des jeunes vers les centres urbains rendent la relève plus difficile à assurer dans certains secteurs économiques», note l'organisme.

La MRC de L'Islet est l'une des régions

de Chaudière-Appalaches où le vieillissement de la population est le plus marqué. Selon les projections démographiques, la population totale devrait diminuer de 15,6 % d'ici 2041. Une telle baisse aurait des répercussions directes sur le marché du travail, réduisant encore davantage la population active disponible.

Cependant, la région enregistre un solde migratoire interne positif depuis 2019-2020, attirant des résidents provenant d'autres régions du Québec. Cela offre une lueur d'espoir pour l'avenir démographique de L'Islet, bien que l'enjeu

demeure d'attirer des travailleurs qualifiés et de les retenir sur place.

Un avenir à construire

Pour relever ces défis, la MRC et ses partenaires locaux misent sur plusieurs initiatives, comme la diversification des secteurs économiques et des programmes d'incitation pour les jeunes familles et les nouveaux travailleurs. Ces efforts visent à augmenter la participation de la population active, et à rapprocher les indicateurs économiques locaux de ceux de la moyenne provinciale.

Un vent de changement à la Fondation du Cégep

La Fondation du Cégep de La Pocatière a élu Réjean Lemieux à la présidence de son conseil d'administration. Comptant sur une solide expérience, M. Lemieux se dit «confiant et très bien entouré» pour mener à bien son nouveau mandat.

Originaire de Cap-Saint-Ignace, M. Lemieux est diplômé en administration et comptabilité de l'Université Laval. Associé chez Mallette depuis 2007, il y supervise notamment les services d'immigration et de recrutement international, tout en étant engagé dans le développement des affaires en Chaudière-Appalaches.

Sa passion pour le Cégep de La Pocatière ne date pas d'hier. Ancien étudiant, il a contribué au développement scolaire par l'enseignement, et a assumé le rôle de trésorier de la Fondation depuis 2018. Son implication dans plusieurs projets communautaires et éducatifs témoigne de son désir de «redonner au milieu», une valeur qu'il porte avec fierté. (M.L.)



Réjean Lemieux. Photo : Courtoisie



L'Islet-sur-Mer. Photo : Facebook L'Islet

Prendre un café sur la clôture...

Les nuages doivent être pelletés, sinon ils s'accumulent et il pleut tout le temps. La bibliothèque Mathilde-Massé et Éliane Vincent vous invitent à venir en pelleter quelques-uns le 14 janvier 2025 à 19 h à la bibliothèque, le temps d'un café philosophique.

C'est une soirée sans prétention, où un texte choisi dans le recueil *Sur la clôture* — publié en septembre par l'animatrice de la soirée — sera lu et discuté par tous ceux et celles qui aiment refaire le monde autour d'un café et d'un dessert.

Quelques pistes de réflexion seront suggérées, mais parions que la discussion ne mettra pas longtemps à prendre des tournants imprévus. C'est précisément l'objectif : se jouer sur la clôture, et regarder un peu le monde autour de nous pour voir ensemble où on va, et comment on veut y aller.

La culture comme premier thème

Honneur à la bibliothèque, le thème de ce premier café portera sur la place de la culture dans notre société. Le texte discuté (*Miroirs de nous*) est disponible sur la page Facebook Ça bouge à Saint-Pacôme, à la bibliothèque Mathilde-Massé, ou en contactant Éliane Vincent au 418 852-3088.

Rendez-vous le 14 janvier pour une soirée de pelletage sans danger pour le dos, et stimulante pour le cerveau!

Source : Bibliothèque Mathilde-Massé



Un café philosophique pour refaire le monde en bonne compagnie.

Humour et musique à l'honneur aux ADLS

En janvier, l'humour est aux premières loges aux Arts de la scène (ADLS), avec Rosalie Vaillancourt, Pierre-Luc Pomerleau, Mario Tessier et Antoni Remillard, quatre artistes virtuoses du chatouillement de la glotte. S'y ajoutera un vibrant hommage à Neil Young rendu par un quatuor lévisien, le projet Heart of Gold.

Les ADLS ont programmé un début d'année qui fera plaisir à ceux qui ont pris la résolution de rire davantage en 2025. Rosalie Vaillancourt présente son plus récent spectacle solo *MILF*, pour un public averti de 14 ans et plus. Bien qu'elle soit une jeune mère « mature », son discours n'en est pas moins corrosif. La touche-à-tout, productrice, chanteuse, comédienne et humoriste s'est principalement démarquée dans les séries *Le Killing : Slingshot*, et *Complètement Lycée*, ainsi qu'avec ses chroniques à *La semaine des 4 Julie* et sa participation à la télé-réalité *Sortez-moi d'ici*. Elle parlera sans tabous le 10 janvier à 20 h à la salle Edwin-Bélanger.

Pierre-Luc Pomerleau présentera le spectacle *Moqueur polyglotte* le 17 janvier à 20 h, poursuivant l'histoire d'amour qu'il a tissée avec le public magnymontois. Le rendez-vous est donné à la salle Edwin-Bélanger, où l'humoriste imitateur s'amusera à rire de lui-même, notamment de son côté lunatique et maladroit, et à imiter ses collègues.

Le 24 janvier à 20 h à la salle Promutuel Assurance, Mario Tessier présentera le

rodage de son troisième spectacle solo *Champion*. Mario met en lumière ce « grand champion » qui sommeille en chacun de nous, celui qui nous pousse à viser plus haut... ou à nous ridiculiser de la plus drôle des façons. Il ne reste que quelques sièges, il faut se presser pour ne pas le manquer.

Pour clôturer le mois, Antoni Remillard se dévoile avec *Impuissant* lors d'une soirée Rire en salle le jeudi 30 janvier à 20 h au Cabaret Cogeco. Antoni aspire à démystifier les banalités et les complexités du quotidien.

Hommage à Neil Young

Le 18 janvier à 20 h à la salle Promutuel Assurance, quatre musiciens chevronnés, amateurs de Neil Young et évoluant dans des univers musicaux parallèles, ont marié leur passion commune pour créer un spectacle acoustique basé sur le répertoire de cette icône de la musique folk nord-américaine.

C'est ainsi que Daniel Lizotte (*Deadlock*), Denis Viel (*Songs of Mercy*), Francis Leblond (*Time it Was*) et Michel Roy (*Kevin Parent*) ont donné naissance

au projet Heart of Gold. De *Heart of Gold* à *Harvest Moon*, en passant par *Comes a Time*, *Southern Man* et *Like a Hurricane*, les amateurs de Neil Young pourront apprécier cette adaptation. Les détenteurs de billets seront conviés à se présenter plus tôt pour un Apéro de la relève. Le chansonnier originaire de Sainte-Apolline-de-Patton

Alex BT, dont la pièce *J'suis pas un cowboy* connaît un grand succès sur diverses plateformes de téléchargement, offrira une prestation originale au Cabaret Cogeco dans l'heure qui précédera le concert, en collaboration avec le Carrefour Montmagny.

Source : Les Arts de la scène

SCÈNES DE CRIMES

une CHRONIQUE de
Norbert Spehner

LES QUATRE SAISONS DU MEURTRE

Noires saisons est un recueil de douze nouvelles criminelles mâtinées d'écologie mettant en vedette le talent et l'imagination macabre de quatre auteures, les Québécoises Ariane Gélinas et Maureen Martineau, la Française Michèle Pedinielli, et la Suisse Corinne Jaquet.

Les récits de ce recueil thématique ont quelques points en commun : les protagonistes sont toutes des criminelles, dont certaines particulièrement « douées » et sadiques. Les lieux de l'action sont très variés, allant de la Corse aux neiges et au blizzard du Grand Nord, en passant par les Alpes suisses et l'Isle-aux-Grues. Souvent, ces espaces sont partie prenante des crimes, comme dans le cas de l'usage inattendu des icebergs ou de lacs renfermant quelques macabres secrets. Dans tous les récits, autant écofiction que contes macabres, il est question du réchauffement climatique et des bouleversements qu'il génère (feux de forêt, sécheresses sans précédent, inondations dévastatrices et autres réjouissances saisonnières), quel que soit le moment de l'année. Oubliez les joies de l'été ou de l'hiver, le mot « saisons » du titre prend ici une connotation particulièrement létale!

On ne résume pas un recueil de nouvelles, mais on peut en donner une impression générale : l'ensemble est remarquable, captivant et très varié, avec quelques textes qui se démarquent. Par exemple, *La vérité sur la cuvette du Diable*, de Corinne Jaquet, et sa Marie Salope bien nommée; *La Tunique de Nessus*, de Maureen Martineau, et l'arme du crime : un vêtement contaminé par un virus mortel; l'écolo vengeresse de *L'Eau qui dort*, de Michèle Pedinielli; ou les icebergs à usage insolite de *Lignes de flottaison*, d'Ariane Gélinas. La palme d'or de l'horreur revient cependant à Maureen Martineau et à son texte coup de poing *Le Châtiment de l'eau*, qui me hante encore... Quelle imagination!

En plus d'être un cri d'alarme, et une réflexion acerbe sur une crise climatique qui n'a plus rien de fictif, ce recueil captivant est une dénonciation brutale des abus qui en sont responsables, ou qui en nient les effets.

Ce projet réunit trois maisons d'édition : Alire (Québec), L'Aube noire (France) et les Éditions du Chien jaune (Suisse)

Collectif, *NOIRES SAISONS*, Lévis, Alire, 2024, 254 pages



Un beau début d'hiver à Saint-Alexandre-de-Kamouraska

La Municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska célèbre le succès de la sixième édition du Marché de Noël, à la programmation familiale riche et variée. Cette journée marquait également le coup d'envoi de la 69^e saison de la Musique des Fêtes, une tradition incontournable qui illumine chaque année le cœur de cette communauté grâce au travail et à la générosité de nombreux bénévoles et partenaires.



Le Marché de Noël a connu un grand succès.

Le retour des Fêtes ne sera pas en reste, avec trois événements festifs proposés par la Municipalité. Le 18 janvier se tiendra la première édition de la Journée neige, arts et aventures, en partenariat avec le Camp musical Saint-Alexandre. Ce rendez-vous proposera une variété d'activités culturelles, récréatives et de plein air.

Suivra la quatrième édition de la Classique hivernale, les 31 janvier et 1^{er} février, avec la célèbre Disco patin, et une activité d'accueil pour les nouveaux résidents organisée par l'Association du développement du loisir.

Enfin, le 11 février sera le jour de la

troisième édition du Tournoi de hockey des Amis de Ti-Bert, un événement familial qui amassera des fonds pour soutenir les jeunes de la municipalité.

La Municipalité invite chaleureusement ses citoyens à participer à ces événements festifs et à profiter des nombreuses activités hivernales offertes à Saint-Alexandre. Pour ne rien manquer des détails et des annonces, suivez la page Facebook des loisirs de la municipalité, ainsi que celles des organismes partenaires.

Source : Municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska

Le tournoi de hockey Pascot vous attend

Du 16 au 19 janvier se tiendra la 47^e édition du prestigieux Tournoi provincial de hockey Pascot, au centre sportif de Saint-Pascal ainsi qu'au centre Bombardier de La Pocatière.

Cette année, vingt-huit équipes en provenance de différentes régions du Québec s'affronteront dans quatre catégories distinctes. Dans la catégorie M15 D2, les équipes rivaliseront pour remporter le trophée Henri-Chapleau, tandis que dans la catégorie M18 A, le trophée Prudent-Martineau sera décerné au champion. Les équipes en M15 D1 s'emploieront quant à elles à décrocher la coupe Benoît-Duval, et dans la catégorie M18 D2, le trophée Pascot sera l'objectif ultime.

Les entrevues d'après-match seront de retour cette année, au grand plaisir des joueurs, entraîneurs et spectateurs. Les équipes locales entreront en scène pour une série de quatre matchs consécutifs le jeudi 16 janvier dès 16 h 30 au centre sportif de Saint-Pascal, et le même format sera repris le lendemain à partir de 15 h 30. L'ouverture officielle du tournoi se

déroulera le vendredi 17 janvier à 19 h 30, toujours au centre sportif de Saint-Pascal.

Rendez-vous à Saint-Pascal et à La Pocatière pour vivre l'excitation de la compétition et encourager les jeunes hockeyeurs.

Source : Tournoi provincial de hockey Pascot



Photo : Pierre-Luc Rivard



Ligue de Curling St-Pascal Classement Automne 2024

Ligue du Lundi

Équipes	P.J.	V	D	N	Bouts	P.P.	P.C.	Points	Rang
Réjean Joseph	8	7	1	0	39	66	33	14	1
Jean Desjardins	8	4	3	1	31	54	46	9	2
Louis Lagacé	8	3	4	1	34	50	47	7	3
Louis Clément	8	3	4	1	30	45	57	7	4
Louise Chamberland	8	3	5	0	33	50	61	6	5
Cécile Joseph	8	2	5	1	24	42	64	5	6

Ligue du Jeudi

Équipes	P.J.	V	D	N	Bouts	P.P.	P.C.	Points	Rang
Jean Desjardins	8	6	2	0	39	55	40	12	1
Cécile Joseph	8	4	4	0	33	51	49	8	2
André Lavoie	8	4	4	0	32	51	51	8	3
Louise Chamberland	8	2	6	0	24	39	49	4	4

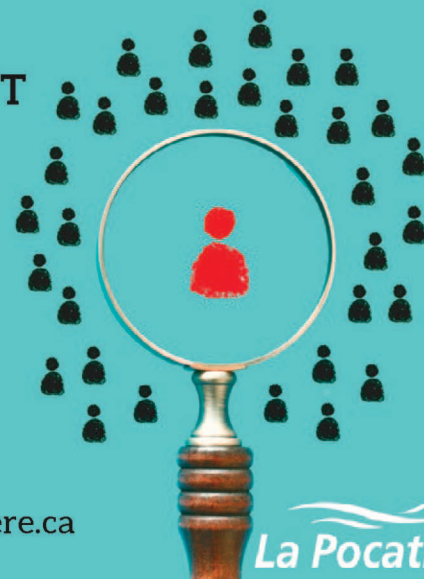
LA VILLE DE LA POCATIÈRE RECRUTE :

- **CONTREMAÎTRE.TRESSE AQUEDUC ET ÉGOUT**
 - Poste permanent, temps plein
 - Prime de garde
- **ADJOINT.E AU GREFFE**
 - Remplacement pour une durée indéterminée
 - Temps plein ou partiel selon les disponibilités du candidat



Pour consulter les offres d'emploi, visitez le www.lapocatiere.ca/emplois/ ou scannez le code QR.

Pour postuler, envoyez votre CV à ressources.humaines@lapocatiere.ca



La Pocatière

Deux défaites pour L'Everest

L'Everest a débuté l'année 2025 avec un programme double exigeant contre les Rangers de Montréal et le Collège français de Longueuil.

Le retour en action fut difficile pour la formation sudcôtoise. Justin Sullivan a inscrit deux buts en première période pour aider les Rangers à l'emporter par la marque de 4-3. Montréal a pris les commandes 3-0 en période médiane. Mais Xavier Fournier refuse de voir l'Everest abdiquer en troisième période, et enfile son douzième de la saison.

La formation de Simon Labrecque voit ensuite les Rangers reprendre les devants par trois points. Dan Chrétien et Tommy Bouchard tentent de renverser la vapeur, et ramènent le pointage à 4-3. Malheureusement, l'Everest sera incapable d'inscrire un but supplémentaire pour créer l'égalité.

Contre le Collège français

Dimanche en après-midi, l'Everest avait un autre bon défi à relever en affrontant le Collège français de Longueuil. La Côte-du-Sud débute la rencontre sur le bon pied, alors qu'elle inscrit le premier but par l'entremise de Marc-Olivier Roy. À la suite d'un chassé-croisé, l'ancien du Blizzard de Saint-François parvient à déjouer Philippe Boucher.

Les visiteurs vont par la suite sonner la charge avec quatre buts sans riposte. Tout d'abord, Louis Dumais fait 1-1 au premier

vingt. Au retour de l'entracte, Alexandro Moliner fait 2-1, et Hugo Messier ainsi que Samuel Beaulieu donneront les devants 4-1 à Longueuil qui fait payer cher les erreurs de couverture de l'Everest.

À la reprise de l'action dans le dernier tiers, la Côte-du-Sud sort des blocs, et tente de réduire l'écart à deux filets. C'est le capitaine de l'équipe Dan Chrétien qui se lève, et qui réduit l'écart à deux buts. La Côte-du-Sud passe bien près de déjouer Philippe Boucher, mais rate un filet ouvert en avantage numérique. La formation sudcôtoise s'incline finalement par la marque de 4-2.

Source : L'Everest Côte-du-Sud



Photo : Courtoisie

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

Poste permanent à temps plein

Dotée d'un fort leadership, la personne recherchée se distingue par ses compétences exceptionnelles en communication, tant sur le plan interpersonnel qu'organisationnel. Elle possède une écoute active, une diplomatie et un tact exemplaires. Elle est reconnue pour sa gestion respectueuse des individus, tirant le meilleur de ses équipes de travail à travers un dialogue ouvert et constructif.

Cette personne se distingue par sa grande autonomie, sa créativité et son innovation, lui permettant de proposer des solutions novatrices et efficaces. Facilitant ainsi le déploiement efficace de la vision de l'organisation.

LE PROFIL RECHERCHÉ

- Formation ou expérience pertinente en gestion, administration ou dans un domaine connexe.
- Compétences démontrées en gestion des ressources humaines, financières et opérationnelles.
- Capacité à mobiliser des équipes et à organiser les tâches pour améliorer l'efficacité.
- Excellentes aptitudes en communication et en service à la clientèle.
- Connaissance du milieu touristique ou de l'industrie du camping (un atout).

PRINCIPALES TÂCHES

- Planifier, coordonner et superviser l'administration, les opérations et la gestion des ressources humaines, matérielles et financières du camping.
- Superviser les opérations quotidiennes du camping.
- Collaborer et mettre en œuvre des plans stratégiques pour la gestion du camping en conformité avec les orientations du conseil.
- Préparer les réunions du conseil, y assister et en assurer le suivi.
- Assurer un excellent service à la clientèle et sensibiliser le personnel à l'importance de la qualité de l'expérience client.
- Rechercher et intégrer des solutions novatrices pour assurer le rayonnement et l'efficacité du camping.
- S'acquitter de tous les devoirs et obligations relatifs à sa charge, et ce, conformément aux lois et règlements en vigueur.

CONDITIONS

- Poste à temps plein, avec flexibilité d'horaire en basse saison.
- Salaire et avantages concurrentiels, en fonction de l'expérience.

**CAMPING DE
250 EMPLACEMENTS
GROS PROJET
D'AGRANDISSEMENT
À L'HORIZON!
PRÉPAREZ-VOUS
À FAIRE LE PLEIN
D'AVENTURES!**

Pour postuler, contactez Benoit Martin par téléphone au 418 863-7534
ou par courriel à rhcampingro@outlook.com
campingriviereouelle.com



034960225

Tu veux une carrière dans un domaine qui sort de l'ordinaire?



On a une place pour toi!

Regarde notre site web pour
nous connaître, voir nos
offres d'emploi et
transmettre ta candidature.



Fais parvenir ton c.v. à
carrieres@fonderiepoitras.com

POITRAS

7429H4124

Le Placoteux

De RETOUR
par la
POSTE!

19 452 journaux distribués à 100% par Postes Canada

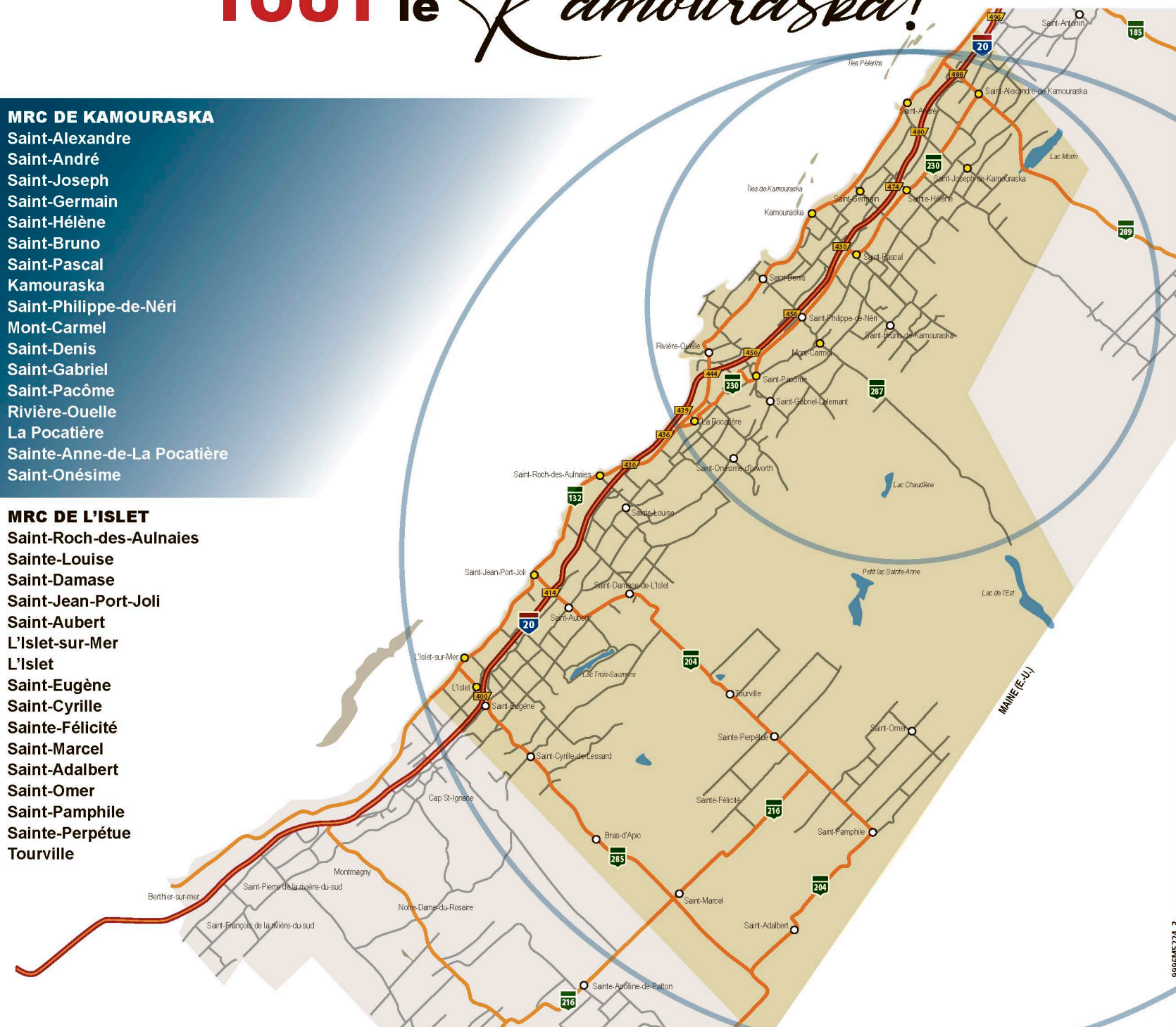
Le **SEUL** hebdomadaire à desservir
TOUT le *Kamouraska!*

MRC DE KAMOURASKA

Saint-Alexandre
Saint-André
Saint-Joseph
Saint-Germain
Saint-Hélène
Saint-Bruno
Saint-Pascal
Kamouraska
Saint-Philippe-de-Néri
Mont-Carmel
Saint-Denis
Saint-Gabriel
Saint-Pacôme
Rivière-Ouelle
La Pocatière
Sainte-Anne-de-La Pocatière
Saint-Onésime

MRC DE L'ISLET

Saint-Roch-des-Aulnaies
Sainte-Louise
Saint-Damase
Saint-Jean-Port-Joli
Saint-Aubert
L'Islet-sur-Mer
L'Islet
Saint-Eugène
Saint-Cyrille
Sainte-Félicité
Saint-Marcel
Saint-Adalbert
Saint-Omer
Saint-Pamphile
Sainte-Perpétue
Tourville



AVIS PUBLIC

DÉCISION DE LA COMMISSION DE LA REPRÉSENTATION ÉLECTORALE DIVISION DU TERRITOIRE EN DISTRICTS ÉLECTORAUX MUNICIPALITÉ DE SAINT-AUBERT

ATTENDU QUE le territoire de la Municipalité de Saint-Aubert doit être divisé en districts électoraux, conformément aux exigences de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, chapitre E-2.2);

ATTENDU QUE selon les dispositions de l'article 21, le conseil de la Municipalité de Saint-Aubert devait adopter un règlement divisant son territoire en districts électoraux soit après l'expiration du délai accordé aux électeurs pour faire connaître leur opposition au projet de règlement, soit après la tenue de l'assemblée publique, avant le 1^{er} juin de l'année qui précède celle où doit avoir lieu l'élection générale pour laquelle la division doit être effectuée;

ATTENDU QUE la Commission de la représentation électorale n'a pas reçu le règlement de division dans les délais prescrits par la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*;

ATTENDU QUE selon les dispositions de l'article 31 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, la Commission effectue la division en districts électoraux du territoire de la municipalité dont le conseil n'a pas adopté de règlement en ce sens dans le délai fixé par l'article 21;

EN CONSÉQUENCE, la Commission de la représentation électorale, en vertu des pouvoirs que lui accorde la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, donne avis :

- Qu'elle divise le territoire de la Municipalité de Saint-Aubert en six districts électoraux tels que décrits dans l'annexe à la présente décision;
- Que cette division entre en vigueur le jour de la publication de la présente décision;
- Que cette division s'applique aux fins de l'élection générale du 2 novembre 2025 ainsi que de toute élection partielle tenue après cette date.

Jean-François Blanchet
Président de la Commission de la représentation électorale

Édith Gravel
Commissaire

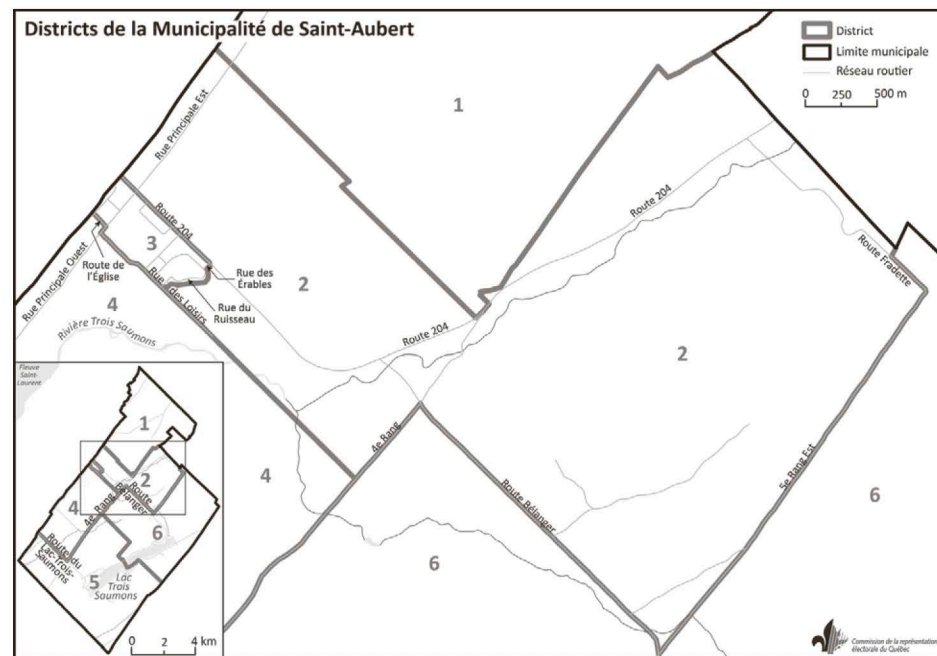
Kevin Bouchard
Commissaire

DONNÉE À QUÉBEC le 12 décembre 2024

Mélanie Michaud
Secrétaire de la Commission de la représentation électorale

AVIS

- Les limites des districts électoraux sont décrites en sens horaire.
- La mention d'une voie de circulation, d'un cours d'eau ou d'une voie ferrée sous-entend la ligne médiane de ceux-ci, sauf si une mention contredit cette règle générale.
- La mention de la ligne arrière d'une voie de circulation signifie que la limite du district électoral passe à l'arrière des emplacements dont les adresses ont front sur la voie de circulation mentionnée. Le côté de ladite voie est précisé par un point cardinal.
- Les mentions *incluant* et *excluant* signifient que l'élément nommé est inclus ou exclu du district.
- Le pourcentage indiqué entre parenthèses indique l'écart entre le nombre d'électeurs du district décrit et le nombre moyen d'électeurs par district. Cet écart peut être positif ou négatif.
- Le tout fait référence au cadastre officiel du Québec de décembre 2024.



District 1 : 213 électrices et électeurs (-6,1 %)

En partant d'un point situé à la rencontre de la route 204 et de la limite sud-ouest du lot 4 634 511, cette limite, la limite sud-ouest des lots 4 635 021, 5 617 321 et 6 655 723, la limite municipale, la limite nord-est du lot 4 634 503, la limite nord-ouest des lots 4 634 503, 4 634 502, 4 634 498, 4 634 493, 4 634 490, 4 634 489, 4 634 488, 4 634 487, 4 634 486, 4 634 485, 4 634 484, 4 634 483, 4 634 482, 4 634 797, 4 634 796 et 4 634 795, la limite ouest du lot 4 634 795 et la route 204 jusqu'au point de départ.

District 2 : 203 électrices et électeurs (-10,6 %)

En partant d'un point situé à la rencontre de la route 204 et de la limite sud-ouest du lot 4 634 795, la limite sud-ouest des lots 6 655 723, 5 617 321, 4 635 021 et 4 634 511, la route 204, la limite sud-ouest du lot 4 634 795, la limite nord-ouest des lots 4 634 795, 4 634 796, 4 634 797, 4 634 482, 4 634 483, 4 634 484, 4 634 485, 4 634 486, 4 634 487, 4 634 488, 4 634 489, 4 634 490, 4 634 493, 4 634 498, 4 634 502 et 4 634 503, la limite nord-est du lot 4 634 503, la limite municipale, la limite nord-ouest du lot 4 634 451, la route Fradette, le 5^e Rang Est, la route Bélanger, le 4^e Rang, la limite sud-ouest du lot 4 634 667, le prolongement de la rue des Loisirs, cette rue, la ligne arrière de la rue du Ruisseau (côté sud-est), la ligne arrière de la rue des Érables (côté sud-est) et la route 204 jusqu'au point de départ.

District 3 : 282 électrices et électeurs (24,2 %)

En partant d'un point situé à la rencontre de la limite nord de la municipalité et de la route 204, la route 204, la ligne arrière de la rue des Érables (côté sud-est), la ligne arrière de la rue du Ruisseau (côté sud-est), la rue des Loisirs, la rue Principale Ouest, la Route de l'Église et la limite municipale nord jusqu'au point de départ.

District 4 : 249 électrices et électeurs (9,7 %)

En partant d'un point situé à la rencontre du 4^e Rang et de la route du Lac-Trois-Saumons, cette route, la limite municipale nord, la route de l'Église, la rue Principale Ouest, la rue des Loisirs, son prolongement, la limite sud-ouest du lot 4 634 667 et le 4^e Rang jusqu'au point de départ.

District 5 : 205 électrices et électeurs (-9,7 %)

En partant d'un point situé à la rencontre de la limite municipale nord et de la route du Lac-Trois-Saumons, cette route, le 4^e Rang, la limite sud-ouest du lot 4 634 220, la limite nord-ouest des lots 4 634 195, 4 634 194, 4 634 193, 4 634 192 et 4 634 191, la limite sud-ouest des lots 4 634 191, 4 635 823 et 4 635 837, le prolongement de cette dernière limite, le prolongement de la limite sud-ouest du lot 4 635 554 (excluant l'île Audet), cette limite, la limite sud-ouest du lot 4 634 173, son prolongement et la limite municipale jusqu'au point de départ.

District 6 : 208 électrices et électeurs (-8,3 %)

En partant d'un point situé à la rencontre de la route Bélanger et du 5^e Rang Est, ce rang, la route Fradette, la limite nord-ouest du lot 4 634 451, la limite municipale, le prolongement de la limite sud-ouest du lot 4 634 173, cette limite, la limite sud-ouest du lot 4 635 554, son prolongement, le prolongement de la limite sud-ouest du lot 4 635 837 (incluant l'île Audet), cette limite, la limite sud-ouest des lots 4 635 823 et 4 634 191, la limite nord-ouest des lots 4 634 191, 4 634 192, 4 634 193, 4 634 194 et 4 634 195, la limite sud-ouest du lot 4 634 220, le 4^e Rang et la route Bélanger jusqu'au point de départ.

Pour plus d'information et pour consulter la carte électorale :
www.electionsquebec.qc.ca



Commission de la représentation
électorale du Québec



Aux personnes intéressées par les projets de règlements adoptés dans le cadre de la révision du Plan et des Règlements d'urbanisme, lesdits règlements étant identifiés à la section 1 du présent avis.

1. LES PROJETS DE RÈGLEMENTS

Lors d'une séance tenue le 9 janvier 2025, le Conseil municipal de la municipalité de Saint-Germain-de-Kamouraska a adopté, par résolution, les projets de règlements suivants :

- Projet de Règlement sur le plan d'urbanisme numéro 241
- Projet de Règlement de zonage numéro 242
- Projet de Règlement sur la construction numéro 243
- Projet de Règlement sur le lotissement numéro 244
- Projet de Règlement sur l'administration des règlements d'urbanismes numéro 245

Ces projets de règlements sont adoptés dans le cadre d'un processus de révision du plan et des règlements d'urbanisme de la municipalité de Saint-Germain-de-Kamouraska suite à l'entrée en vigueur, le 24 novembre 2016, du Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC de Kamouraska. En plus d'assurer la concordance aux objectifs du SADR et aux dispositions du document complémentaire, cette révision permet d'actualiser et d'harmoniser les outils d'urbanisme municipaux, lesquels n'ont pas fait l'objet d'une refonte depuis leur adoption en 1990.

2. OBJETS DES RÈGLEMENTS

2.1 Projet de Règlement sur le plan d'urbanisme numéro 241

Le projet de Règlement sur le plan d'urbanisme numéro 241 remplace, à toutes fins que de droits, le Règlement numéro 80 sur le plan d'urbanisme de la municipalité de Saint-Germain-de-Kamouraska ainsi que ses amendements.

Ce projet de règlement concerne tout le territoire de la municipalité de Saint-Germain-de-Kamouraska.

Résumé du plan d'urbanisme

Le plan d'urbanisme est un document de planification qui établit les lignes directrices de l'organisation spatiale et physique du territoire et traduit une vision d'ensemble sur les intentions et les choix collectifs pour le développement futur du territoire.

Il précise à l'échelle locale la planification du territoire contenue dans le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Kamouraska.

En plus d'assurer l'harmonisation des instruments de planification, la révision du plan d'urbanisme vise à mettre en œuvre et/ou à actualiser les démarches de planification entreprises ou à entreprendre par la municipalité de Saint-Germain-de-Kamouraska. Plus précisément, le plan d'urbanisme se donne comme priorité d'assurer un développement harmonieux, axé sur la consolidation des milieux urbanisés existants, la protection et la mise en valeur de l'environnement ainsi que la pérennité des paysages, en harmonie avec les activités agricoles et récréotouristiques, base de l'économie locale.

Un plan d'urbanisme doit comprendre, obligatoirement, quatre éléments :

- 1° Les grandes orientations d'aménagement du territoire de la municipalité;
- 2° Les grandes affectations du sol et les densités de son occupation;
- 3° Le tracé projeté et le type des principales voies de circulation et des réseaux de transport;
- 4° L'identification de toute partie du territoire municipal peu végétalisée, très imperméabilisée ou sujette au phénomène d'îlot de chaleur urbaine, ainsi que la description de toute mesure permettant d'atténuer les effets nocifs ou indésirables de ces caractéristiques.

Les grandes orientations d'aménagement du territoire

Les grandes orientations de l'aménagement font valoir les principaux enjeux issus à la fois des préoccupations et des intentions de la municipalité qui guident le plan d'urbanisme. Il s'agit d'une composante obligatoire du plan d'urbanisme tel que défini à la Loi.

Les grandes orientations d'aménagement constituent le fondement du plan d'urbanisme. Ces orientations et les objectifs qui en découlent reflètent les choix que la municipalité de Saint-Germain-de-Kamouraska prendra en matière d'aménagement de son territoire. Ces lignes directrices seront traduites concrètement via les stratégies d'intervention, qui sont les moyens de mise en œuvre du plan d'urbanisme. Ces stratégies peuvent se définir notamment, par le cadre réglementaire, des politiques ciblées, des programmes d'aide, une campagne d'information ou des projets d'aménagement, d'équipements ou d'infrastructures spécifiques.

Les orientations se déclinent en 5 thèmes :

Orientation 1 – Développement harmonieux et inclusif du village

- Favoriser le développement résidentiel dans l'aire d'aménagement prioritaire;
- Favoriser le développement de projets résidentiels adaptés aux besoins de toutes les générations et catégories de population;
- Dynamiser la fonction commerciale;
- Faire du noyau villageois un milieu de vie convivial;
- Favoriser une vie communautaire riche et dynamique;
- Renforcer l'identité et la fierté municipale;
- Garantir des déplacements sécuritaires et agréables.

Orientation 2 – Structurer le développement récréotouristique

- Soutenir et accompagner le développement de projets ayant un potentiel attractif
- Encadrer l'hébergement touristique;
- Développer un réseau récréatif intégrant les composantes du territoire;
- Promouvoir la vie culturelle et les attraits récréatifs et récréotouristiques;
- Rehausser la qualité des corridors touristiques;

- Déployer un réseau de déplacement actif sécuritaire et fonctionnel.

Orientation 3 – Soutenir, diversifier et valoriser l'agriculture

- Préserver et renforcer le rôle essentiel de la zone agricole;
- Développer et diversifier les activités agricoles;
- Promouvoir une gestion durable de l'environnement en zone agricole;
- Préserver l'intégrité du couvert forestier.

Orientation 4 – Protéger l'environnement et valoriser les paysages

- Préserver et mettre en valeur les milieux humides, hydriques et les zones de contraintes naturelles
- Protéger et mettre en valeur les paysages naturels et les éléments identitaires du territoire
- Réduire les impacts des contraintes anthropiques
- Minimiser les impacts environnementaux et s'adapter aux changements climatiques

Le cadre de gestion territoriale : les grandes affectations du territoire et les densités d'occupation.

Les grandes affectations et les densités d'occupation sont des composantes obligatoires du plan d'urbanisme. Elles expriment la vocation dominante souhaitée pour les différents secteurs du territoire et, par la même occasion, l'organisation des principaux pôles d'activités qui caractérisent le territoire et qui sont conséquentes avec les grandes orientations et les objectifs d'aménagement.

Elles indiquent également la densité d'occupation permise ainsi que les usages pouvant être autorisés en vertu du règlement de zonage, lesquels doivent être conformes aux usages permis dans les grandes affectations du Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC de Kamouraska.

- **Urbaine** – Correspond au cœur du village, représentant les concentrations urbaines actuelles et les espaces que la Municipalité souhaite réserver pour l'expansion future. Réfère aux fonctions résidentielles, commerciales, publiques et de loisirs.
- **Agricole** – Concerne la zone agricole permanente telle que décrétée par le gouvernement du Québec. Réfère aux activités liées à l'agriculture, avec ou sans élevage.
- **Agroforestière** – Espaces hétérogènes dont le couvert forestier prédomine. Se caractérise par une agriculture moins intensive. On peut y pratiquer le plein air extensif, l'agriculture, la foresterie et l'extraction.
- **Protection intégrale** – Représente le secteur côtier où on retrouve des écosystèmes d'intérêt. Cette affectation vise à protéger et mettre en valeur tout en donnant l'accessibilité limitée à la population. Aucune construction n'y est permise.

Les densités d'occupation du sol sont exprimées en termes de nombre de logements à l'hectare. Il s'agit d'une densité nette moyenne dont le calcul se fera par zone.

2.2 Projet de règlement de zonage numéro 242

Le projet de Règlement de zonage numéro 242 a pour objet de remplacer, à toutes fins que de droits, le règlement de zonage numéro 82 de la municipalité de Saint-Germain-de-Kamouraska ainsi que ses amendements.

Ce projet de règlement concerne tout le territoire de la municipalité de Saint-Germain-de-Kamouraska.

Ce projet de règlement est susceptible d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter. Il contient des dispositions propres à certaines zones. Ces dernières sont illustrées au plan de zonage faisant partie intégrante du projet de règlement et peuvent être consultées selon les modalités indiquées à la fin du présent avis.

Ce règlement a pour but de réglementer l'utilisation du sol et des bâtiments sur le territoire. Il vise plus précisément à en ordonner le cadre physique et les activités qui y ont lieu.

a) Division du territoire en zones

L'objectif est de regrouper les usages et les constructions offrant des caractéristiques similaires et étant compatibles entre eux. Le territoire est divisé en zones et chaque zone comporte un numéro d'identification auquel sont attachées une ou deux lettres indiquant l'utilisation dominante :

- R Résidentielle
- M Mixte
- P Publique et institutionnelle
- A Agricole
- AF Agroforestière
- ID Îlot déstructuré
- Pi Protection intégrale

b) Nomenclature des usages

Reprise de la classification selon le Code d'utilisation des biens-fonds (CUBF) du Manuel d'évaluation foncière du Québec, édition 2014, qui ne concerne que les usages principaux. Les usages sont regroupés en huit (8) groupes d'usages en fonction de la compatibilité de leurs caractéristiques physiques, de leur impact sur le milieu environnant et l'environnement, de leur degré d'interdépendance et/ou de la propriété :

- H Habitation
- C Commerces de consommation et de services
- I Industriel
- P Public et institutionnel

- R Récréation
- F Forêt
- A Agriculture
- Co Conservation

Le règlement de zonage contient également les éléments suivants :

- Dispositions générales applicables aux usages et aux bâtiments
- Usages, bâtiments et constructions complémentaires et temporaires
- Aménagement des terrains
- Stationnement
- Affichage
- Entreposage extérieur
- Normes spécifiques à certains bâtiments et usages
- Contraintes naturelles
- Contraintes anthropiques et usages contraignants
- Territoires d'intérêt
- Normes spécifiques pour le territoire agricole
- Gestion des droits acquis

2.3 Projet de Règlement sur la construction numéro 243

Le projet de Règlement de construction numéro 243 a pour objet de remplacer, à toutes fins que de droits, le Règlement de construction numéro 84 de la municipalité de Saint-Germain-de-Kamouraska ainsi que ses amendements.

Ce projet de règlement concerne tout le territoire de la municipalité de Saint-Germain-de-Kamouraska.

Le règlement de construction prévoit des dispositions particulières concernant les normes de construction. En effet, il permet à la municipalité de contrôler la qualité, la durabilité et le caractère sécuritaire de la structure d'un bâtiment en régissant la nature des matériaux autorisés et la façon de les assembler.

Il régit, entre autres, les éléments suivants :

- La fondation d'un bâtiment;
- L'installation et le maintien de détecteurs de fumée;
- La ventilation mécanique et par circulation d'air naturel;
- La fortification des bâtiments;
- L'entretien, la sécurité et la salubrité des bâtiments;
- Bâtiment, construction ou ouvrage dangereux, inachevé, abandonné, endommagé, démolé ou déplacé.

2.4 Projet de règlement sur le lotissement numéro 244

Le projet de Règlement de lotissement numéro 244 a pour objet de remplacer, à toutes fins que de droits, le Règlement de lotissement numéro 83 de la municipalité de Saint-Germain-de-Kamouraska et ses amendements.

Ce projet de règlement concerne tout le territoire de la municipalité de Saint-Germain-de-Kamouraska.

Le règlement de lotissement a pour but de régir la subdivision du territoire en terrain (opération cadastrale) et de contrôler la structuration et l'organisation du développement selon l'utilisation du sol et la densité de construction souhaitées, l'environnement naturel ou selon la desserte en services d'aqueduc/d'égouts.

Le règlement de lotissement régit, entre autres, les éléments suivants :

- Les dimensions et la superficie minimale des terrains;
- Les normes de conception du réseau routier (dimensions, configuration, tracé).

2.5 Projet de règlement sur l'administration des règlements d'urbanisme numéro 245

Le projet de Règlement d'administration des règlements d'urbanisme numéro 245 a pour objet de remplacer, à toutes fins que de droits, le Règlement d'administration des règlements d'urbanisme numéro 85 de la municipalité de Saint-Germain-de-Kamouraska ainsi que ses amendements.

Ce projet de règlement concerne tout le territoire de la municipalité de Saint-Germain-de-Kamouraska.

Le règlement d'administration des règlements d'urbanisme a pour but d'établir les exigences relatives à tous les types de permis et certificats, d'encadrer les pouvoirs et devoirs du fonctionnaire désigné et de définir les obligations d'un propriétaire, occupant ou requérant.

3. ASSEMBLÉE PUBLIQUE

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 30 janvier 2025 à 19 h 30, à la salle communautaire situé au 506, rue Jean-Baptiste-Moreau à Saint-Germain-de-Kamouraska. Au cours de cette assemblée publique seront expliqués les projets de règlement et les conséquences de leur adoption.

Au cours de cette séance de consultation publique, les personnes et organismes intéressés pourront s'exprimer sur ces projets de règlements.

Les projets de règlements peuvent être consultés du lundi au jeudi, de 9 h à 16 h, au bureau municipal situé au 146, rang des Côtes à Saint-Germain-de-Kamouraska.

Donné à Saint-Germain-de-Kamouraska, ce 10^e jour du mois de janvier 2025.

Hélène B.-Bernier
Directrice générale, greffière-trésorière

L'action a repris dans la Ligue de hockey Côte-Sud

Après quelques jours d'arrêt bien mérités pour la période des Fêtes, les équipes de la Ligue de hockey Côte-Sud reprenaient l'action le week-end du 3 janvier dernier. Quatre rencontres étaient à l'affiche lors de cette première fin de semaine d'action de 2025.

Avec une victoire contre Sainte-Marie vendredi soir, les Mercenaires de Lotbinière consolident leur première place en tête du circuit, ayant 10 points d'avance sur Montmagny qui a toutefois trois matchs en main. Une belle lutte s'annonce pour les positions deux à sept, seulement six points séparant les équipes concernées pour le moment.

Antoine Coulombe brille pour le Décor Mercier

Vaincus 9-2 à domicile par le Décor Mercier avant le congé des Fêtes, les joueurs du Pavage Jirico de Saint-Jean-Port-Joli souhaitaient rendre la monnaie de leur pièce à leurs adversaires de la 132 le vendredi 3 janvier à l'aréna de Montmagny. Malgré une mitraille de 51 tirs contre 36, le Pavage Jirico s'est incliné 6-5 en temps réglementaire, le gardien Antoine Coulombe repoussant 46 de ces 51 tirs.

Les visiteurs ont dominé la période initiale avec une poussée de trois buts sur 22 tirs. Mathieu Bélanger a donné les devants au Pavage Jirico avec son premier but de la saison dès la 41^e seconde de jeu, Émile Lambert doublant cette avance à 11:12. Étienne Blais a rétréci l'écart 2-1 lors

d'un désavantage numérique à 18:17, et Lambert a redonné une avance de deux buts aux siens 25 secondes plus tard, sur le même avantage numérique.

Les Magnymontois ont pris le contrôle du match en deuxième avec 19 tirs contre 13, et une poussée de trois buts contre un seul. Sammy Dubois a inscrit les deux premiers buts de la période pour le Décor Mercier, aidant ensuite Alex Vaillancourt à donner les devants aux locaux à 15:56. Zacharie Dumas a permis à Saint-Jean-Port-Joli de rentrer au vestiaire avec une égalité de 4-4, et le pointage est resté le même jusqu'en fin de troisième, alors que trois buts ont été inscrits en moins de trois minutes.

François Gagnon a donné les devants au Décor Mercier à 15:58 sur des aides de Justin Bernier et de Jean-Daniel Gauthier qui a ensuite marqué le sixième but des siens dans un filet désert en désavantage numérique à 18:18. Profitant du même avantage numérique, Louis-Charles Hallé a permis au Pavage Jirico d'espérer à 18:51, les locaux tenant bon pour les 69 secondes restantes.

Source : Ligue de hockey Côte-Sud



Le match entre Saint-Damien et Sainte-Marie. Photo : Serge Lamontagne

Une victoire serrée pour les Seigneurs de La Pocatière

Les Seigneurs de La Pocatière ont amorcé l'année sur une note victorieuse, en accueillant le Frontalier de Rivière-Blue le vendredi soir 3 janvier au centre Bombardier. Devant une foule enthousiaste, les deux équipes ont livré une bataille palpitante du début à la fin.

Dans un match très serré, les formations se sont échangé des buts à quatre reprises, sans qu'aucune ne prenne une avance de plus d'un point. Les spectateurs ont pu assister à un véritable duel alors que les deux équipes se rendaient coup pour coup. Au terme des trois périodes réglementaires, le tableau affichait une égalité de 4-4.

Le dénouement s'est finalement joué en tirs de barrage, et Gabriel Lizotte a été l'homme de la situation. Avec sang-froid, il a inscrit le but décisif pour offrir la victoire aux Seigneurs. Une mention spéciale est à attribuer à Samuel Sirois qui a excellé devant le filet, multipliant les arrêts cruciaux pour maintenir son équipe dans le match.

Source : Circuit sénior KRTB

CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Mont-Carmel.

50E ANNIVERSAIRE. Pour souligner son 50e anniversaire d'existence le club des 50 ans et plus de Mont-Carmel organise un méchoui au porc suivi d'une soirée de musique. Date : le samedi 18 janvier 2025 à 18h. Lieu : la salle municipale. Cout 25\$ par personne. Pour participer, confirmez votre présence avant le lundi 6 janvier 2025. Le nombre places est limité. Aucune carte ne sera disponible sur place. Toute la population est invitée. De nombreux prix de présence seront offerts. Pour une réservation : Danielle Dubé (418 498 2385) ou Laurence Caron (418 498 2477.)

Saint-Alexandre

DINER. Le Club des 50 ans et plus de Saint-Alexandre-de-Kamouraska vous invite à son dîner suivi de bingo et danse. Date : le mercredi 14 janvier 2025 à 12h. Lieu : le complexe municipal, 629 route 289, Saint-Alexandre. Prix : 15\$. Pour information: Réjeanne (418-495-2176) ou Béatrice (418-495-1153 / 418-495-5364.) Merci de votre encouragement.

SOIRÉE DANSANTE. Le Club des 50 ans et plus de Saint-Alexandre-de-Kamouraska vous invite à une soirée dansante avec la musique d'Éric Boucher. Un goûter sera servi durant la soirée. Date : le vendredi 24 janvier 2025 à 8h. Lieu : le complexe municipal, 629 route 289, Saint-Alexandre. Prix : 5\$. Pour information: Réjeanne (418-495-2176) ou Béatrice (418-495-1153 / 418-495-5364.) Vous êtes tous les bienvenus.

Saint-Pascal

DÎNER DE L'AMITIÉ. Le club des 50 ans et plus vous invite au dîner de l'amitié. Date : le jeudi 16 janvier 2025 dès 11h. Lieu : Resto De La Montagne 2.0. Prix : \$17.00 taxes incluses, mais pourboire non compris. Au menu : ragout de boulettes. Bienvenue à tous. Pour réservation : Lucie Theriault (418-492-7574) ou Nicole Despatis (418-308-0563)

CONFÉRENCES MATINALES POUR LES 55 ANS ET PLUS

Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière
La prochaine conférence, animée par Service intermunicipal de sécurité incendie de La Pocatière se tiendra le mardi 21 janvier 2025 de 9h à 10h30. Lieu : l'Auberge Cap

Martin, 93, Route 132 Ouest, Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Sujet : Parlons sécurité incendie. Coût de participation : 10 \$, déjeuner inclus. Une inscription est requise, au plus tard le vendredi précédent la conférence, au 418 856-3192 ou par courriel à agentdev@ste-anne-de-la-pocatiere.com

HEMA-QUEBEC

Kamouraska COLLECTE DE SANG. Héma-Québec a un urgent besoin de sang! Un jour, c'est peut-être vous qui en aurez besoin! Une collecte de sang aura lieu prochainement. Date : le jeudi 30 janvier 2025 de 14h à 20h. Lieu : salle communautaire, 67, avenue Morel, Kamouraska. SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT (hema-quebec.qc.ca ou au 1 800 343-7264).

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

AVIS DE DEMANDES RELATIVES À UN PERMIS OU À UNE LICENCE

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les 30 jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ci-après mentionné en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs, ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les 45 jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à la personne, et être adressée à la **Régie des alcools, des courses et des jeux, 200, chemin Sainte-Foy, bureau 400, Québec (Québec) G1R 1T3.**

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
Poissonnerie Lauzier Inc 57, avenue Morel Kamouraska (Québec) G0L 1M0	Addition d'une localisation terrasse au permis de restaurant.	BISTRO DE LA MER 57 B, avenue Morel Kamouraska (Québec) G0L 1M0 Dossier : 3762655



VOUS CROYEZ QUE LA FIBROSE KYSTIQUE NE VOUS TOUCHE PAS ?
Une personne sur 20 est porteuse du gène de la fibrose kystique.
Êtes-vous l'une d'elles ?

Pour appuyer la recherche sur la fibrose kystique et un accompagnement adapté
senoyardelinterieur.ca

Fibrose kystique Québec
Donnez le mot de vie!

GICLEURS PIERRE PLOURDE!
Votre partenaire de confiance contre les incendies
SPÉCIALITÉS : GICLEURS ET PLOMBERIE
98, rue Voisine, Sainte-Hélène de Kamouraska (Québec) G0L 3J0
pplourde@gicleursplourde.com
Tél. : 418 492-9889 • Téléc. : 418 492-9031 • Cell. : 418 894-2358

CMMTQ
Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec • R.B.Q. : 5594-792-01

LEMIEUX LOCATION
LOCATION DE VÉHICULE, CAMION, CUBE REMORQUE OUVERTE OU FERMÉE
418.856.2824

NOUVEAU : PAIEMENT MASTERCARD DISPONIBLE

Petites annonces

PAYABLES AVANT LA PARUTION
Porté à votre compte VISA ou Mastercard, en argent ou par chèque à l'ordre du Journal Le Placoteux

TARIFICATION
Parution (20 mots) 9,00\$
Parution encadrée 15,00\$
Mots additionnels 0,25\$

TARIFICATION (SUITE)
Prière (max. 20 mots)..... 9,00\$
Prière longue 18,00\$
Prière avec image..... 23,00\$

Heure de tombée : mercredi 16 h 30
Par téléphone : 418 492-2706, poste 101
Sans frais : 1 855 492-2706
Télé. : 1 855 492 9706
Par courriel : petitesannonces@leplacoteux.com
Par la poste ou à nos bureaux :
409, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

PROMOTION - 20\$ / 3 SEMAINES*
*3 semaines consécutives, annonces identiques de 20 mots et moins, taxes incluses.

ASTROLOGIE
Découvrez les talents exceptionnels de la voyante Ana. Lectures précises, conseils éclairants, guidance spirituelle et révélations surprenantes. 3 décennies d'expérience. Consultations privées, réponses précises et datées au 450-309-0125

LOCAL COMMERCIAL À LOUER
Saint-Pascal. Espaces commerciaux, au 197, route 230 Ouest : divers espaces bureaux au 1e et 2e étage. Contacter Marco 1-418-261-6811. (inf)

ENTREPOSAGE
Saint-Pascal. Entreposage meubles, au mois ou pour une saison. Contacter Marco 1-418-261-6811. (inf)

RENCONTRES
CONTACTS directs et rencontres sur le service #1 au Québec ! Conversations, rencontres inattendues, des aventures inoubliables vous attendent. Goûtez la différence ! Appelez le 438-899-7001 pour les écouter, leur parler, ou, depuis votre cellulaire faites le #(carré)6920. (des frais peuvent s'appliquer). L'aventure est au bout de la ligne. www.lesseductrices.ca

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE MONT-CARMEL
MRC DE KAMOURASKA

AVIS PUBLIC

Est donné aux personnes et organismes intéressés par des règlements modifiant les règlements d'urbanisme suivants : 113-90, 115-1990, 116-1990, 117-1990, 118-1990.

- QUE lors de la séance extraordinaire no. 2 tenue le 17 décembre 2024, le conseil de la municipalité a adopté les projets de règlements suivants :
339-2025 « Plan d'urbanisme »
340-2025 « Règlement de zonage »
341-2025 « Règlement de construction »
342-2025 « Règlement de lotissement »
343-2025 « Règlement sur l'administration des règlements d'urbanisme »
- QU'une assemblée publique de consultation aura lieu le 20 janvier 2025, à 19 h 00, à la salle du conseil sur les projets de règlement. Au cours de cette assemblée publique, le maire, monsieur Pierre Saillant et madame Sandra Guilbert conseillère en urbanisme expliqueront les projets de règlement ainsi que les conséquences de leur adoption et entendront les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
- QUE les projets de règlement peuvent être consulté au bureau de la municipalité de Mont-Carmel situé au 22, rue de la Fabrique à Mont-Carmel, durant les heures régulières d'ouverture et sur le site Internet de la municipalité : <http://www.mont-carmel.ca/avis-publics-reglements-contrats/>.

Donné à Mont-Carmel, ce 7^e jour du mois de janvier 2025.
Maryse Lizotte, directrice générale et greffière-trésorière

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU KAMOURASKA OUEST

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Danielle Caron, greffière-trésorière adjointe de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles du Kamouraska, aux contribuables des municipalités et TNO sur le territoire desquelles la Régie a compétence, que :

- Le conseil d'administration de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles du Kamouraska a adopté, lors de l'assemblée ordinaire tenue le 18 décembre 2024, le Règlement numéro 5-2024, décrétant une dépense de 1 228 000 \$ et un emprunt de 1 228 000 \$ pour l'acquisition de deux camions de collecte de matières résiduelles, l'un à chargement frontal et l'autre à chargement latéral.
- Les intéressés peuvent prendre connaissance de ce règlement au bureau de la Régie, sur rendez-vous, durant les heures normales d'ouverture, ainsi que sur le site Internet de la Régie. Ils peuvent également s'informer auprès de leur municipalité qui ont reçu ledit règlement pour l'approuver.
- Les contribuables des municipalités et territoires sur le territoire desquelles la Régie a compétence, à qui le règlement numéro 5-2024 s'adresse, peuvent s'opposer à l'approbation du règlement par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire en transmettant à ce dernier leur opposition écrite au cours de la période de 30 jours qui suit la publication de l'avis.

Donné à Saint-Philippe-de-Néri,
Le 19 décembre 2024.
Danielle Caron
Greffière-trésorière adjointe
Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles du Kamouraska

LES ALCOOLIQUES ANONYMES

Saint-Pascal
Si vous voulez arrêter de boire et vous ne le pouvez pas, nous pouvons vous aider. Informations au 418 867-3030, www.aa.org.

LES DOYENS DE SAINTE-PERPÉTUE

SOUPER DANSANT et CARTES. Les Doyens de Sainte-Perpétue vous invite à un souper dansant avec l'orchestre Jean-Yves et Denis et une activité de cartes, le dimanche 26 janvier 2025. Début des activités : à compter de 13h. Lieu : la salle de l'Âge d'Or de Sainte-Perpétue, 8, rue des Bouleaux Ouest à Sainte-Perpétue. Seuls les NON-MEMBRES doivent réserver leur place pour le souper avant le mercredi 22 janvier 2025, en communiquant avec le 418 359-2826 (laissez votre message). Le coût est de 20,00\$ pour les membres et 22,00\$ pour les non-membres.

LES GROUPES FAMILIAUX AL-ANON

Que pouvez-vous faire lorsqu'un de vos proches boit trop ? Al-anon-alateen-quebec-est.ca, tél.: 1-844-725-2666.

NARCOTIQUES ANONYMES

-La Pocatière
Groupe Revivre. Réunion tous les jeudis de 19h30 à 21h00, au 203, 4e avenue Painchaud. Entrée principale, puis salle en haut à droite,

-Rivière-du-Loup
Groupe Courage. Réunion tous les dimanches de 19h30 à 21h00, à l'Unité Domrémy, 4 rue de Gaspé. Entrée principale.

SUDOKU

JEU N° 902

							5	9
6				8				
3	7						2	1
5	9	8				4		
				8	2			
	3	6			4			
				2			9	
	6		4	7		5		
		3		9			1	

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU

6	1	2	5	6	8	3	4	7
8	5	4	7	1	2	4	9	6
3	8	3	2	9	7	6	1	8
4	7	9	6	5	4	1	7	8
8	9	6	9	5	4	1	7	8
5	3	9	8	2	6	8	4	1
2	9	8	1	3	7	4	6	2
7	4	5	6	9	8	2	1	3
9	6	9	6	8	6	9	8	6
3	7	4	6	2	1	8	2	1
7	8	3	4	7	1	8	3	4
9	6	5	6	3	4	7	1	8

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTALEMENT

- Sans imprévu — Brusque.
- Annuler — Principes sur lesquels on fonde sa conduite.
- Banale — Chant monotone et triste.
- Note — Aimable.
- Esclave — Œuvre de Corneille — Métal.
- Dénombrer et classer.
- Avant l'automne — Périmée.
- Division de l'histoire — Désert rocheux — Gravé sur une pierre tumulaire.
- Tête de rocher — Établissement scolaire.
- Petite ciguë — Alouette nichant au sol.
- Amis — Cacher.

VERTICALEMENT

- Vouer au malheur — Grand-père.
- Désuet — Agent secret.
- Patriarche biblique — Spécialité d'Offenbach.
- Sel de l'acide oléique — Oxyde d'éthyle.
- Titane — En direction de — S'emploie pour chasser quelqu'un.
- Grand arbre — Se dit de cafés très forts.
- Une autre fois — Prénom féminin.
- Manière de répandre la lumière.
- Bois de chauffage — Court-métrage musical.

10. Nombre — Embobiné.

- Ville des Pays-Bas — Sous la tête.
- Organe thoracique — Effrayé.

RÉPONSE DU JEU

E	R	E	P	E	R	I	E	R	T	I	E	N	E
P	O	T	E	S	L	A	V	O	L	E	R		
U	E	L	I	O	S	T	H	E	R				
L	O	C	E	C	O	E	T						
E	R	E	G	E	R	E							
T	E	S	U	R	V	A	N	E					
C	O	I	D	E									
U	N	V	A	V	A								
M	E	M	E										
A	B	O	L	I	R	G	R	E	D	O			
M	O	N	O	N	O								
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		

AUTOMOBILES CHRISTIAN DIONNE
110, route 230 Est, Saint-Philippe
418 863-3972
www.autochristiandionne.com

<p>2018 GMC SIERRA 1500 4X4</p> <p>Boîte de 8 pieds, 5.3 L, air climatisé, bien équipé. Seul. 120 500 km C09-1423</p> <p>22 995\$</p>	<p>2017 NISSAN TITAN SV 4X4 CREW/CAB</p> <p>Automatique, 8 cylindres, 5.6 L, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Seul. 132 001 km C09-1406</p> <p>19 995\$</p>	<p>2014 DODGE RAM 1500 BIG HORN 4X4</p> <p>5.7 L, Crew Cab, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Seul. 133 101 km C09-1419</p> <p>19 995\$</p>	<p>2014 DODGE RAM 1500 4X4 CREW/CAB</p> <p>Automatique, 5.7 L, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Seul. 141 130 km C09-1368</p> <p>19 995\$</p>
<p>2013 DODGE RAM 1500 OUTDOORSMAN 4X4</p> <p>Automatique, 5.7 L, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Seul. 85 474 km C09-1396</p> <p>17 995\$</p>	<p>2013 FORD F-150 XLT 4X4 CREW/CAB</p> <p>5.0 L, automatique, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Seul. 136 464 km C09-1416</p> <p>18 995\$</p>	<p>2014 CHEVROLET SILVERADO 1500 4X4</p> <p>Automatique, 6 cyl., Crew Cab, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Seul. 126 829 km C09-1421</p> <p>18 995\$</p>	<p>2014 FORD F-150 XTR 4X4</p> <p>4 portes, 5.0 L, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Seul. 191 201 km C09-1428</p> <p>14 995\$</p>
<p>2012 DODGE RAM 1500 SRT 4X4</p> <p>4.7 L, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Seul. 146 200 km C09-1400</p> <p>13 995\$</p>	<p>2012 DODGE RAM 1500 4X4</p> <p>5.7 L, automatique, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Seul. 157 001 km C09-1392</p> <p>13 995\$</p>	<p>2015 KIA SORENTO LX 4X4</p> <p>6 cylindres, 3.3 L, automatique, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Seul. 125 101 km C09-1405</p> <p>12 995\$</p>	<p>2012 KIA SORENTO LX 4 X 4</p> <p>Automatique, 6 cylindres, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Seul. 156 010 km C09-1311</p> <p>8 995\$</p>
<p>2014 JEEP COMPASS NORTH EDITION 4X4</p> <p>4 cylindres, automatique, air climatisé, roues alliage, tout équipé. 168 201 km C09-1382</p> <p>8 995\$</p>	<p>2012 FORD TRANSIT CONNECT XLT</p> <p>5 portes, automatique, 4 cylindres, air climatisé, bien équipé. Seul. 147 323 km C09-1434</p> <p>8 995\$</p>	<p>2016 DODGE GRAND CARAVAN SXT/STOW'N GO</p> <p>7 places, 3.6 L, automatique, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Seul. 148 000 km C09-1431</p> <p>9 995\$</p>	<p>2011 JEEP WRANGLER SPORT 4X4</p> <p>6 vitesses, 6 cylindres, 2 portes, toit dur. Seul. 158 821 km C09-1352</p> <p>14 995\$</p>
<p>2008 JEEP WRANGLER SPORT 4X4</p> <p>6 cylindres, automatique, air climatisé, roues alliage, tout équipé, 2 toits. Seul. 140 998 km C09-1371</p> <p>12 995\$</p>	<p>2015 TOYOTA COROLLA LE</p> <p>Automatique, 4 portes, air climatisé, 4 cylindres, tout équipé. Seul. 144 724 km C09-1429</p> <p>12 695\$</p>	<p>2016 KIA SOUL EX</p> <p>5 portes, automatique, air climatisé, roues alliage, 4 cylindres. Seul. 149 000 km C09-1432</p> <p>9 995\$</p>	<p>2013 DODGE DART SXT</p> <p>4 portes, manuelle 6 vitesses, 2.0 L, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Seul. 129 265 km C09-1424</p> <p>5 995\$</p>

Merci!

Le Placoteux tient à remercier tous les commerces et municipalités qui ont collaboré à la distribution du journal pendant la grève de Postes Canada.

Un merci tout spécial est aussi adressé à Yvon Santerre qui a pris en main la distribution aux différents points de service.

Abonnez-vous à notre infolettre pour ne rien manquer au cours des prochaines semaines



SAINT-ALEXANDRE

- Bureau municipal
- Magasin Marcel Thériault
- Familiprix

SAINT-ANDRÉ

- Bureau municipal

SAINT-JOSEPH

- Bureau municipal

SAINTE-HÉLÈNE

- Épicerie Charest
- Bureau municipal

SAINT-GERMAIN

- Bibliothèque municipale

SAINT-PASCAL

- Maxi
- Lunik
- Filgo, dépanneur
- Centre sportif
- Camille Dumais
- Bureau du Journal
- La Salopette et l'Aventurier
- Resto de la Montagne 2.0

SAINT-BRUNO

- Bureau municipal

KAMOURASKA

- Poissonnerie Lauzier

SAINT-PHILIPPE-DE-NÉRI

- Alimentation Lucien Dubé
- Bureau municipal
- Pétro Canada

MONT-CARMEL

- Épicerie Chez Daniel
- Coop Marché Bonichoix
- Bureau municipal

SAINT-DENIS

- Maison de Jean-Baptiste
- Bureau municipal

SAINT-GABRIEL

- Dans la boîte aux livres
située au bureau municipal

SAINT-PACÔME

- Épicerie Gilbert Royer
- Boucherie Gaston Dubé
- Bureau municipal

RIVIÈRE-OUELLE

- Bureau municipal

LA POCATIÈRE

- Marché du Quartier
- Métro Lebel
- Esso La Pocatière, route 132
- Librairie L'Option
- Canadian Tire
- Centre d'achat La Pocatière
- Résidence Les Bâisseurs
- Ville La Pocatière
- Centre Bombardier
- Réception de l'Hôtel-de-Ville
- Bibliothèque

SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

- Bureau municipal

SAINT-ONÉSIME

- Bureau municipal
- Dépanneur Jimbo

SAINT-ROCH-DES-AULNAIES

- Dépanneur STRDA
- Bureau municipal

SAINTE-LOUISE

- Marché aux Caissons
- Bureau municipal

SAINT-DAMASE

- Bureau municipal
- Centre mécanique Luc lavoie

SAINT-JEAN-PORT-JOLI

- Coop La Paix
- Bijouterie Jean
- Bureau municipal

SAINT-AUBERT

- Marché Richelieu
- Bureau municipal
- Hotel bar La Seigneurie

L'ISLET

- Municipalité (3 bibliothèques)
- Bureau municipal
- PH Normand et fils (Marché Extra)
- Marché Tradition

SAINT-CYRILLE

- Bureau municipal
- Dépanneur St-Cyrille

SAINTE-FÉLICITÉ

- Bureau municipal

SAINT-MARCEL

- Alimentation Blanchet
- Bureau municipal

SAINT-ADALBERT

- Bureau municipal

SAINT-OMER

- Bureau municipal

SAINT-PAMPHILE

- Marché Tradition
- Dépanneur le 550 halte Multiservices (Boni soir)
- Bureau municipal
- Dépanneur Service J.O.
- Dépanneur Crevier

SAINTE-PERPÉTUE

- Les Marché Tradition
- Bureau municipal

TOURVILLE

- Dépanneur H&R Gaulin
- Bureau municipal

Le **Placoteux**